

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A. SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE
Annonces 14 ct. le mm
Réclames 35 „ „
Mortuaires 30 „ „
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

VALAISAN

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE
JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDE EN 1902

REDACTION ET ABONNEMENTS :
St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52
Martigny, tél. (026) 6 18 86.

C. C. P. II c 274
PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE
SANS BULLETIN OFFICIEL 1 an 6 mois 3 mois
Avec Bulletin officiel 28.50 15.— 8.50
36.50 19.50 11.—
Etranger : Demander le tarif

Où le silence eût été une trahison

Un estimé lecteur du *Nouveliste* m'a écrit ensuite de l'article que j'ai fait paraître sur l'inique condamnation de S. E. Mgr Fiordelli, évêque de Prato (Toscane, Italie) — pour me demander si l'évêque en question n'avait pas commis une imprudence en faisant publier en chaire que les dénommés «époux Bellandi», unis par les seuls liens du mariage civil, étaient des «concubins», des «pêcheurs publics».

A cette question que se posent beaucoup de gens chez nous on peut répondre catégoriquement par la négative. On doit même affirmer que l'évêque toscan a été contraint par les circonstances de parler haut et ferme comme il l'a fait.

Il est parfois, dans la bouche du prêtre, des silences qui ne sont pas autre chose qu'une pure trahison. C'eût été pleinement le cas ici.

Il ne faut pas comparer le mariage civil des Bellandi à un mariage civil tel qu'il se passe dans une de nos localités où la chose se fait en silence, sans publicité, sans nulle provocation et où une intervention officielle de la hiérarchie serait évidemment une imprudence.

Les Bellandi, eux, au contraire, ont entouré leur union civile d'un appareil éclatant et d'une publicité hautement provocatrice, en affirmant et en cherchant à démontrer, à l'encontre de toutes les lois de l'Eglise, que le mariage civil suffisait amplement aux catholiques et que ceux-ci n'avaient que faire du mariage religieux.

Cette publicité provocatrice aujour de leur mariage civil rentre dans la campagne que les communistes de Prato mènent contre le mariage chrétien, contre l'Eglise, pour détourner leurs adhérents de la pratique religieuse.

Devant une telle provocation, ni le curé, ni l'évêque ne pouvaient se taire. Leur devoir était de parler, d'intervenir, de dénoncer, avec toute l'énergie voulue, l'imposture des ennemis de l'Eglise et de mettre en garde les catholiques sur les peines qu'ils encouraient s'ils suivaient l'exemple des Bellandi.

Au reste, en cette affaire, l'évêque de Prato a agi en parfaite conformité de vue avec le Souverain Pontife. La preuve en est que le Pape a pris fait et cause pour l'évêque condamné. Aussi «en considération de la condition d'amertume, de tristesse et d'offense qui était faite en Italie à l'Eglise, au Sacré-Collège, à l'épiscopat, au clergé, aux fidèles» par l'inique condamnation de S. E. Mgr Fiordelli, Pie XII a-t-il supprimé, cette année, les fêtes qui marquaient l'anniversaire de son couronnement.

Qui connaît la prudence du Vatican sait que ce dernier ne couvre point les actes des évêques qui ne sont pas dans la pure orthodoxie.

Loin donc de commettre une imprudence, S. E. Mgr Fiordelli a simplement

été le pasteur courageux et intrépide.

Applaudissons à l'hommage que lui rend un grand journaliste italien, M. Lorenzo Bedeschi, qui a écrit si justement :

« La tolérance sur les principes, les compromissions d'ordre doctrinal, la timidité en matière dogmatique, sont autant d'indices d'une foi défectueuse... »

« Trop souvent on invoque une prudence qui n'est que lâcheté ou manque de foi ! »

« Avant l'affaire de Prato, nous estimions et aimions Mgr Fiordelli pour ses vertus et son zèle pastoral. Aujourd'hui nous l'admirons pour son courage et pour son intransigeance. Nous retrouvons en lui le style antique des champions de la foi, de l'évêque d'Antioche qui refuse de donner un grain d'encens aux idoles païennes jusqu'aux évêques de derrière le rideau de fer qui se laissent fusiller par fidélité à l'Eglise. »

« L'évêque de Prato aurait-il dû faire preuve d'un peu plus de prudence ? C'est vrai : combien de chrétiens auraient évité le martyre moyennant un brin de diplomatie. »

» MAIS IL EST UNE CERTAINE PRUDENCE QUI PORTE A LA LACHETE OU A LA TRAHISON... »

« Dira-t-on encore que l'affaire de Prato » ne sert en définitive à personne ? L'opinion publique y gagne en clarté. »

« En ces temps opaques et endormis où avec désinvolture on sort de la Loge pour entrer dans la Sacristie, où on va baisser l'anneau de l'évêque et où l'on s'inscrit à des partis anticatholiques, où on contracte un mariage civil quitte à se déclarer diffamés lorsqu'un prêtre dit que ce mariage est nul et même un concubinage, les prélat de la trempe d'un Mgr Fiordelli sont les bienvenus ! »

« Tales ambio defensores ! dirons-nous avec saint Ambroise, c'est de tels défenseurs qu'il nous faut ! » C.

A propos du "Silence de la terre", de Chevallier La terre est-elle muette ? Non, elle hurle !

Dans « paysan » il y a « pays ». Et le pays, c'est la terre.

« Qu'est-ce que la terre ? C'est de la poussière, de la pourriture et du purin. La terre, c'est salissant ! Et voilà pourquoi, en ville, on la goudonne... »

C'est ainsi que s'exprime un personnage du Silence de la terre.

Car, pour une foule de gens, la terre n'a plus de voix.

Il y a longtemps que le sol ne parle plus au cœur des hommes.

Cela a commencé avec l'invasion des villes, ces villes tentaculaires où les casernes remplacent les habitations, les ascenseurs suppriment les « montées », le chauffage central et l'air conditionné effacent les saisons. La voix de la terre ne s'entend plus dans un monde artificiel.

Et nous crevons dans un monde artificiel.

Ce que notre terre ne produit plus, nous allons le chercher ailleurs. La chimie, le fabriqué, le frelaté viennent au secours de l'homme qui déserte son sol. Les antipodes ne sont-ils pas à portée de la main ? Et quand le gel rend notre terre stérile, les pays chauds ne sont-ils pas là pour nous inonder de leurs produits ?

Il n'y a plus de famine en Occident. Et parce que l'homme des villes n'est plus tributaire des campagnes qui l'entourent, il ne reconnaît plus la nécessité et la grandeur du paysan.

Le paysan ? Un homme esclave de son travail !

Il est là, courbé, accroupi, agenouillé devant ces mottes de terre qui lui donneront, — ou ne lui donneront pas — sa subsistance. Une nuit trop froide, un été trop sec, une pluie au mauvais moment, et tout est remis en question. Chaque jour que Dieu fait est une aventure. Chaque année il a eu trop de ceci, pas assez de cela... et le paysan est mécontent.

Cela fait rire les gens des villes. Eux possèdent leur salaire fixe, leurs assurances, leur retraite. Si les paysans sont fatigués de la terre, qu'ils viennent dans les villes ! Et s'ils restent sur leurs arpens de terre, à gratter un sol ingrat, c'est que cela leur plaît. C'est simple et c'est clair.

Trop simple et trop clair ! La vie ne se satisfait pas d'un schéma aussi rudimentaire. La vie est compliquée.

Et la preuve, c'est que certains hommes, qui ont l'amour du pays chevillé à leurs corps restent accrochés à leur sol.

Par appât du gain ? Non, la terre ne paye plus.

Par horreur du changement ? Non, ils auraient tout avantage à faire en ville un travail moins pénible.

Alors pourquoi ?

Parce qu'ils entendent encore la voix de la terre.

La terre nourricière !

Pour les Messieurs de la ville, c'est quoi, la terre nourricière ? Des mots !

Sait-on encore, dans les grandes usines, dans les administrations impersonnelles, ce que peut être le labeur paysan ? Un travail qui nécessite la force des bras, la tension de l'esprit, l'assentiment du cœur ?

« La terre n'accepte pas de demi-caudeau. On lui appartient tout entier ou alors, elle ne nous connaît pas ! »

C'est parce que le paysan est retenu à son lopin de terre par toutes les fibres de son être, qu'il ne peut la quitter. Comme une femme aimée, la terre lui parle tout au long des journées, et il y a bien des jours dans la vie d'un homme. Le vrai paysan ne peut délaisser son champ. Le jour où il l'abandonne, il perd sa raison d'exister. Et c'est ce sentiment profond que Chevallier souligne dans sa pièce : Le silence de la terre.

« Le difficile, ce n'est pas d'aimer, dit un de ses personnages, le difficile, c'est de savoir ce que l'on aime. La terre ! Il n'y a que cela dans ma vie : « Ma terre. » »

Ma terre, ce n'est pas celle que je possède, c'est celle que je travaille. Comme les enfants sont à ceux qui les comprennent et non à ceux qui les ont faits... Comme les femmes sont à ceux qui les aiment, et non à ceux qui les prennent ou les achètent...

Comme la vie est à ceux qui l'acceptent et qui l'aiment.

Pour posséder, il faut le travail, mais il faut aussi la joie du travail !

Comme Chevallier a raison !

Le matin, je regarde le vigneron qui se rend à son travail. Il y va posément. Il inspecte le ciel, il hume l'air, il palpe un échalas, en passant. Il vit la nature. Intensément !

De l'autre côté, des gens se précipitent sur le train ou courent à leur bureau. Ils ne voient rien et rien ne les intéresse. Ils n'ont qu'une préoccupation : ne pas être en retard ! Puis, quand ils sont enfermés dans leur cage de verre et de béton, ils surveillent l'heure. L'heure de la sortie ! Leur travail ne les marque pas !

Il s'accomplit en dehors d'eux. Et c'est pour cela, sans doute, que la vie de tant de gens est vide...

(Suite en 2e page)

Miettes de philosophie Auto-défense de la métaphysique

Adversaires de toute connaissance objective réelle et de toute idée générale, les tenants de l'absurde relèguent la métaphysique dans les archives obscures d'un passé révolu.

En réalité, la métaphysique ne se laisse pas éliminer si facilement ; elle s'impose même à ceux qui prétendent la nier et se passer d'elle.

Pour peu qu'on réfléchisse, on ne voit guère comment faire fi de ses exigences. A moins de renoncer à toute loyauté intellectuelle, ou à toute réflexion, se contentant d'affirmer avec d'autant plus de force que l'on n'a pas à se préoccuper de justifier ses assertions.

Voyons cela. La notion même de l'absurde se présente avec un double caractère : elle est négative et relative.

Négative, car elle marque une non-conformité, elle nie toute raison. L'absurde n'existe pas, il consiste en une coupure, une absence face à la raison ; tout au plus pourrait-il caractériser un existant, ce que Camus d'ailleurs refuse :

« Je disais que le monde est absurde et qu'il allait trop vite. Ce monde lui-même n'est pas raisonnable, c'est tout ce qu'on en peut dire. »

Relative, l'absurde exprimant cette relation (de non-conformité) entre un existant et une fonction de connaissance :

« Mais ce qui est absurde, c'est la confrontation de cet irrationnel et de ce désir éperdu de clarté dont l'appel résonne au plus profond de l'homme. L'absurde dépend autant de l'homme que du monde. »

Ainsi, la notion d'absurde implique un triple terme : un fait, une faculté de connaissance, la non-conformité entre eux. Le sentiment d'absurdité se présentera comme la saisie immédiate et évidente de ces trois éléments. Tel est le jugement d'absurdité dans son sens large ; telles sont les données immédiates et spontanées que livre la confrontation du monde déclaré irrationnel et du besoin de rationalité qui anime l'homme entier.

Bien que Camus la présente comme évidente, cette conception se trouve en fait grevée de difficultés.

Elle ne peut jouir d'une valeur absolue que dans la mesure où l'on a restreint l'horizon au niveau des choses terrestres, du côté du monde, et à un certain niveau de la raison humaine, du côté de la connaissance.

Cette limitation, présentée comme un postulat, est cependant loin d'être de soi.

Même restreint à l'univers terrestre et humain, le jugement d'absurdité ne triomphe pas encore de la métaphysique.

Il suppose en effet, dans l'objet, un obstacle à la compréhension, sous peine de devenir purement subjectif. Quel est cet obstacle, quelle est la nature de cette impossibilité de rationalisation ? Camus ne se préoccupe même pas de le déclarer.

BALE Accusé d'ivresse au volant, homicide, délit de fuite

Le 20 mars 1957, un automobiliste pris de boisson et roulant à une vitesse exagérée renversa un cycliste qui tenait correctement sa droite. Le cycliste, un jeune homme de 23 ans, resta étendu grièvement blessé sur la route. Quant à l'automobiliste, au lieu de s'en occuper, il prit la fuite. La victime ne survécut pas à ses blessures.

Le Tribunal criminel de Bâle a condamné l'automobiliste (qui avait déjà été puni auparavant pour ivresse au volant) à un an de prison avec sursis et 300 francs d'amende. Le procureur de l'Etat recourut contre ce jugement.

La Cour d'appel vient d'examiner l'affaire. Elle a décidé de maintenir la condamnation, mais en transformant la peine de prison avec sursis en une peine de prison sans sursis.

FRIBOURG De la richesse à l'infortune

Le Tribunal de la Sarine a condamné un jeune homme à trois mois de prison avec sursis pendant trois ans pour filouterie d'auberge, escroquerie, violation d'une obligation d'entretien. Les débats ont révélé que le prévenu avait gagné au Sport-Toto, en 1955, un montant de 70 000 francs. En présence de ce magot, il fut tellement généreux qu'aujourd'hui il n'a plus le sou et qu'il se voit condamné pour ne pas payer de modestes notes d'hôtel.

FRANCE Françoise Sagan s'est mariée

Françoise Sagan a épousé, jeudi à 12 h. 15, à la mairie du XVIIe arrondissement, M. Guy Schœller, directeur du service des exclusivités de la librairie Hachette.

GILBEY'S
Spey Royal
Scotch Whisky
LONDON DRY GIN
Agents généraux :
ERNEST FAVRE S.A. - Genève

La terre est-elle muette ? Non, elle hurle !

Tandis qu'un paysan est pris tout entier à chaque instant du jour et de la nuit, la terre a besoin de lui. Ah ! ces petits matins d'avril avec leur gloire et leur ciel transparent, couleur d'acier ! Ils l'attendent à chaque printemps ! Et quand le froid descend, il frissonne de tout être, comme les bourgeois qui tremblent sur leurs poisses. Il écoute la terre. Elle ne parle pas, elle crie. Et toute sa famille, du grand-père jusqu'aux enfants, écoutent ses clameurs. Car c'est le gagne-pain, le nécessaire et le superflu, qui se joue dans ces moments.

L'homme des villes dort. Ces soucis, il ne les imagine même plus. Il ronronne à côté de ses radiateurs ! Si cela gèle chez nous, la belle affaire ! Il y a la Sicile, la Californie...

Et puis, pour les petits paysans, il y aura les subsides !

Mais si tous les paysans délaissent leurs champs, où serait la Suisse ? Chaque fois qu'un peu de terre cultivée retourne en friche, c'est un peu de notre pays qui s'en va !

Alors, pourquoi le paysan est-il le parent pauvre de la famille helvétique ? Pourquoi ses revendications ont-elles le don d'agacer les citoyens ?

A quoi servent ces centaines d'avions à réaction, ces tanks, ces canons ces ouvrages fortifiés, tout cet équipement militaire, si le pays se vide peu à peu de sa substance ?

Quand la terre est abandonnée, elle ne crie pas, elle hurle ! Mais il semble que les gens des villes se bouchent les oreilles pour ne pas entendre. Les bruits de la rue et la musique de la radio étouffent les voix de la nature !

Et pourtant, la terre chante. Elle dit la beauté des moissons, le mystère des semailles, le repos de l'hiver. Tant que quelques hommes entendent encore cette voix, rien n'est perdu.

Mais si un jour tous les paysans tournaient le dos à leurs champs, s'ils se perdaient dans les villes comme les cours d'eau se perdent dans l'océan, alors une chose irréparable se serait produite.

Et l'on comprendrait le sens profond du « Silence de la terre ! »

Jean Daetwyler.

conseil national

61 millions de crédit pour les PTT

Jeudi matin, le Conseil national a adopté par 128 voix sans opposition, sur rapport de MM. Huber (soc., Saint-Gall) et Reverdin (lib., Genève) l'arrêté portant approbation des accords sur le financement collectif de certains services de sécurité de la navigation aérienne au-dessus de l'Atlantique-Nord.

Puis par 142 voix, sans opposition, la Chambre a voté les crédits de plus de 61 millions de francs demandés par les PTT pour de nouveaux bâtiments à Berne, Genève, Lausanne, Mendrisio, Olten et Zofingue.

raux de portée générale soumis au referendum. C'est là une garantie supplémentaire contre toute mesure arbitraire. Le projet retourne aux Etats.

MM. Schirmer (rad., Argovie) et Grandjean (rad., Vaud) rapportent en faveur de l'octroi d'un prêt sans intérêt de 2 750 000 francs à l'Association qui projette la construction à Loèche-Bains d'un établissement populaire de balnéothérapie pour la lutte contre les maladies rhumatismales.

La modernisation du réseau

Après discussion le projet est adopté par 107 voix, sans opposition.

MM. Rosset (rad., Neuchâtel) et Fischer (cons., Lucerne) rapportent sur l'initiative populaire pour l'amélioration du réseau routier et le contre-projet proposé par le Conseil fédéral. Ils concluent à l'entrée en matière avec recommandation au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative et d'accepter le contre-projet.

La discussion générale pour laquelle neuf orateurs sont déjà inscrits est renvoyée à vendredi et la séance est levée.

Les torrents de montagne

Le groupe de l'Assemblée fédérale pour la défense des intérêts des populations montagnardes s'est réuni sous la présidence du conseiller aux Etats Joseph MOULIN. Il a examiné la possibilité d'une contribution fédérale pour l'endiguement des torrents de montagne, l'entretien des travaux et les corrections de cours d'eau.

Considérant que ces travaux sont également dans l'intérêt des régions basses, le groupe demande la révision de la loi de 1877, afin que la Confédération puisse subventionner non seulement les travaux d'endiguement mais aussi leur entretien.

La liberté du commerce

Le Conseil adhère tacitement au texte des Etats. Puis, sur proposition de M. Haeblerlin (rad., Zurich) et après discussion, il est décidé par 103 voix contre 1 que la Confédération ne pourra déroger au principe de la liberté du commerce et de l'industrie que par le moyen de lois ou d'arrêtés fédéraux.

Le Conseil des Etats termine l'examen de la loi sur la circulation routière

Le Conseil des Etats a terminé jeudi matin la discussion du projet de loi fédérale sur la circulation routière. Un seul article, renvoyé à la commission, reste en suspens. A l'art. 49 (manifestations sportives), M. Torche (ccs., Fribourg), combat l'interdiction des courses en circuit décidée par le Conseil national. M. Feldmann, conseiller fédéral, se déclare partisan de cette interdiction. La valeur sportive des courses, dit-il, est contestable et, aujourd'hui, elles constituent un danger mortel. L'interdiction est approuvée par 27 voix contre 10.

L'article 52 stipulant que la prise de sang peut être imposée en cas d'accident et d'ébriété est admis tacitement.

A l'article 52 bis (durée du travail et du repos des conducteurs professionnels) il est décidé par 25 voix contre 9, contre l'opposition de M. Tschudi (soc., Bâle-Ville), de ne pas dire expressément dans la loi que les conducteurs professionnels ne doivent pas être astreints à des conditions de travail plus mauvaises que dans les professions semblables.

Sur proposition de M. Gauthier (lib., Genève), l'article 54, qui traite de la responsabilité civile du détenteur est renvoyée à la commission pour nouvelle étude, la rédaction du projet ne donnant pas pleine satisfaction.

A l'art. 59 (assurance) une proposition de M. Buri (pad., Berne), d'obliger chaque détenteur à conclure une assurance spéciale pour la couverture des dommages infligés à des animaux vivant en liberté ou provoqués par ceux-ci est repoussée par 30 voix contre 2.

A l'article 60, l'assurance minimum est fixée en cas de mort ou de lésions corporelles à 150 000 francs et pour chaque accident à 500 000 francs.

Par 27 voix contre 6, le Conseil repousse une proposition de M. Müller (soc., Bâle-Campagne), en faveur d'une répression uniforme des délits sur tout le territoire de la Confédération. En revanche, la Chambre adopte par 22 voix contre 8, une proposition von Moos (ccs., Obwald), de ne pas retenir le bruit comme élément d'un délit.

MARDI 18 MARS, à 20 h. 30

UNIQUE CONCERT DE GALA

sur la scène de L'Arlequin - SION

sydney bechet

spectacles concerts
comédiennes

A l'Etoile - Martigny

Une œuvre admirable d'humanité, d'humour et de tendresse.

Jusqu'à dimanche 16 (dim. à 14 h. 30 et 20 h. 30). Le nouveau chef-d'œuvre de William Wyler: C'est le récit gai ou pathétique de la vie d'une sympathique famille. Un film dont chaque scène révèle la main du maître et qui dispense un humour délicieux, presque incessant: LA LOI DU SEIGNEUR avec Gary Cooper, Anthony Perkins, Dorothy Mc Guire, etc., etc... «La loi du Seigneur», le premier film en couleurs de William Wyler, a obtenu le premier prix du Festival de Cannes en 1957: La «Palme d'Or».

Dimanche 16 à 17 heures et lundi 17, la conclusion de la fameuse trilogie: 08/15 (3ème partie) avec la célèbre équipe: Asch, Schulz, Kowalsky, Lore, Platzek, etc., etc... et le très grand acteur O. E. Hasse.

Un film admirablement construit où l'on passe du rire à l'émotion.

Typhon sur Nagasaki au Corso

Le Corso présente le 1er film français réalisé au Japon: TYPHON SUR NAGASAKI, interprété par Danielle Darrieux, Jean Marais, Gert Fröbe et la délicieuse vedette japonaise Kishi Keiko... Une belle histoire d'amour au pays des geishas... Vous serez émerveillés par l'ampleur de la réalisation, par la qualité des couleurs et la perfection de l'interprétation... Vous verrez un vrai typhon, ce cataclysme effroyable qui ravage chaque année plusieurs villes du Japon, comme jamais encore il n'en avait été filmé au cinéma... La critique dit: «... scènes hallucinantes que celles de ces maisons s'envolant comme du carton, de ce raz-de-marée dont l'eau jaunâtre déferle en torrent dans les rues. Et ce n'est pas qu'un échantillon qu'on en voit, mais tout le déroulement tragique jusqu'au retour d'un soleil tragique sur la désolation...»

Le film vaut encore par son aspect documentaire qui nous emmène vers ce Japon inconnu et lointain, à Nagasaki non présent à toutes les mémoires depuis l'effroyable explosion de la seconde bombe atomique.

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Location 6 16 22.

Bagnes - Cinéma

LES AMANTS DE MINUIT. Cette semaine un tout grand film d'amour avec le merveilleux et nouveau couple de l'écran Jean Marais et Dany Robin. L'ambiance folle de Paris en liesse dans le plus célèbre et le plus luxueux cabaret «La Nouvelle Eve». Un soir de réveillon... de minuit à minuit, une brève rencontre et... du rêve pour toute la vie! Samedi 15, dimanche 16 mars, à 20 h. 30. Interdit aux moins de 18 ans révolus.

Cinéma Rex - Saxon

Du vendredi 14 au dimanche 16, le plus merveilleux des spectacles... Un film émouvant qui retrace la carrière de Glenn Miller, sa vie... son amour... sa musique... ROMANCE INACHEVÉE avec James Stewart et June Allyson

Djemila Bouhired grâciée



PARIS, 14 mars. (Reuter). — Djemila Bouhired que d'aucuns appellent la Jeanne d'Arc arabe, avait été condamnée à la peine de mort par la Cour militaire française siégeant à Alger en juillet dernier, avait été reconnue coupable d'avoir fourni des bombes à un individu qui les plaçait ensuite dans les cafés. Elle est âgée de 22 ans. Elle est musulmane algérienne. Diverses personnalités françaises, et des notabilités du monde entier, parmi lesquelles le maréchal Vorochilov, président du Presidium de l'URSS, avaient protesté contre sa condamnation. M. Robert Lacoste avait recommandé également de commuer la peine après sa condamnation, conformément à la tradition vieille de plus de 50 ans, selon laquelle aucune femme ne saurait être exécutée sur territoire français. A gauche, la grâciée, à droite une manifestation en son honneur.

LES POMPIERS DE PARIS transformés en incendiaires

Ils ont mis le feu, à 7 heures du matin, à trente-cinq immeubles au flanc du vieux quartier de Mémilmontant qui s'élevait sur une colline à l'est de la ville. Cinquante «sapeurs assistent maintenant à cet incendie montre, attendant les ordres de leur chef, colonel en tête, sur les lieux, pour intervenir.

Il s'agit d'une expérience unique au monde. On procède actuellement dans ce quartier, à la démolition d'îlots «insalubres», dans les habitants évacués, ont été relogés, avant que des constructions modernes soient réédifiées au même emplacement.

rent les sacrifices des maisons habitées. On a rétabli dans les immeubles à incendier les conditions normales d'habitations: vieux meubles en bois, paquets de chiffons, etc. Il a fallu aussi faire une dernière ronde, pour éviter que des «clochards» ne se soient installés, innocemment, dans la zone dangereuse. Puis le feu a été mis, de deux côtés à la fois.

Moyens modestes mais modernes

Les moyens prévus pour combattre l'incendie, à l'heure H tenue secrète, sont volontairement modestes: une dizaine de lances seulement et une cinquantaine de pompiers. L'équipement est en revanche des plus modernes: grandes échelles et «canon à eau». Une des expériences les plus intéressantes sera l'étude des dangers d'asphyxie, qui, dans un sinistre, causent souvent plus de victimes que les flammes. Des appareils détecteurs mesureront la propagation et l'intensité des émanations d'oxyde de carbone mortel.

Une expérience

Cette occasion a paru bonne pour étudier dans des conditions de rapprochement à la réalité, les méfaits possibles du feu dans une agglomération et les moyens de les combattre et de préserver les habitants. On a commencé par dégager les abords du bloc sacrifié de vieilles maisons entassées, pour empêcher toute propagation des flammes. Trente à quarante mètres de «no man's land» sépa-

et avec la participation de Louis Armstrong, Ben Pollack, Frances Langford, Gene Krupa, etc., etc... En technicolor.

Cinéma d'Ardon

RASPOUTINE

Raspoutine!!! Qui est-il, d'où vient-il, quel étrange pouvoir ou quel maléfice diabolique en fait un dominateur ou un séducteur débauché et pervers tenant à sa merci la plus puissante dynastie du Continent ?

Raspoutine!!! Immense fresque historique à la grande mise en scène de COULEURS relatant l'écroulement de la puissante Cour de Russie aux fastes légendaires et le bouleversement d'un Continent entier.

Age d'admission: 18 ans révolus. — Samedi - dimanche à 20 h 30.

Vétroz

Concert de la fanfare «Concordia»

La fanfare Concordia de Vétroz a le plaisir de vous annoncer qu'elle donnera dimanche 16 mars 1958 à 20 h., sous la direction de M. Elie Coudray, son traditionnel concert.

Voici le programme de cette soirée: 1ère partie

1. Through Night to Light, marche de E. Laukien.
2. La belle Galathée, ouverture de F. Suppé.

La vérité selon Me Camille Crittin

Le Vénérable Maître de Martigny est souverainement ennuyé d'avoir laissé sa feuille exulter de joie à l'annonce de la condamnation de S. E. Mgr Fiordelli par le tribunal civil de Florence... C'est en effet rudement gênant d'avoir laissé trop vite éclater sa joie

et... de se faire ensuite mettre vertement en place par la plus haute autorité morale du monde: le Pape.

On sait que Sa Sainteté de Pape Pie XII a qualifié le verdict de Florence «de condition d'amertume, de tristesse et d'offense faite à l'Eglise, au Saint-Colège, à l'épiscopat, au clergé, aux fidèles» et qu'en considération de cette condition il a supprimé les fêtes de son anniversaire, le 12 mars.

Me Crittin, maître ès-pirouettes, a cherché, pour tenter de cacher sa confusion, de mener le débat sur un autre terrain. Il a passé de l'évêque du Prato aux Jésuites interdits en Suisse. Mais sa colère ne l'a fait que s'enfoncer un peu plus. Il s'est en effet oublié jusqu'à affirmer que cet été dernier il n'avait «convaincu de mensonge»!

Qu'ai-je dit du Vénérable Maître face aux Jésuites? Simplement que lorsqu'il siégeait à Berne il était un partisan du maintien des odieux articles d'exception dressés dans la Constitution contre l'Eglise catholique.

S'étant récrié, ayant protesté de son innocence, je lui ai alors mis sous les yeux des textes du «Confédéré» signés de sa main dont voici, parmi tant d'autres, un remarquable échantillon: «NUL CITOYEN MEME D'ESPRI INDEPENDANT, AU COURANT DES EVENEMENTS QUI ONT DONNE NAISSANCE AU SONDERBUND, NE PEUT NIER LA NECESSITE DE L'INTERDICTION PRISE CONTRE LES JESUITES. DES CETTE EPOQUE DATE LE BIENFAIT INESTIMABLE DE LA PAIX CONFSSIONNELLE, («Confédéré» du 4 septembre 1953).

Si ce texte veut dire que Me Crittin était un partisan de «l'abolition» des odieux articles d'exception, nous ne parlons plus le même langage...

Si nous parlons le même langage, où est le menteur ?

COUTURIER S. A.

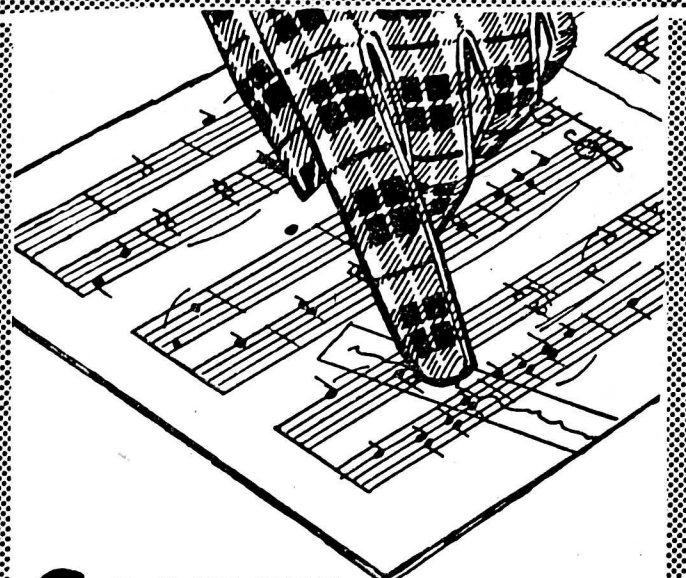
Tourbillon

AUTO-ECOLE

prix sans concurrence


Théorie Fr. 3.50
l'heure

SION TEL. (027) 22708



SCOTCH colle et recolle
Reg. Trademark

Les partitions déchirées, pages de livre, lettres, etc. se réparent presque invisiblement avec une bande «SCOTCH», transparente comme du verre.



Exigez expressément la bande adhésive «SCOTCH»

Le nom de «SCOTCH» et le motif écossais sont des marques déposées de la Minnesota Mining and Manufacturing Company, Saint Paul 6, Minnesota.

Cellpack S.A., Wohlen (AG)

On cherche **personne** de confiance, au courant des travaux du ménage. — Ecrire sous chiffre J 25-10 M au Journal de Montreux.

Café de la Poste, Vernayaz, cherche **sommelière** débutante acceptée, entrée de suite ou date à convenir.

Hôtel des Postes, Monthey, cherche un **garçon de cuisine** Entrée immédiate. Tél. (025) 4 24 13.

On demande **jeune fille** pour le service de la salle à manger. Débutante acceptée. Faire les offres à l'Hôtel Central, Bex.

A vendre **deux chiens** de chasse, donnés à l'essai. Tél. (028) 7 01 78.

ARBRES s. fr. Tévoix, Louise-Bonne, Conférence, Giffard, Guyot, Passe-Crasane, s. cogn. Lse-Bonne, Clairgeau, Pommiers tiges et 1/2 tiges Canada et Fr.-Roseau, Bases-tiges Starking et Champagne. Pruniers Fellenberg. Tous ces sujets ont de 5 à 8 ans. Canada et Fr.-Roseau, tiges de 15 ans. Rudaz Albert, Charat. Tél. 6.30.89.

A remettre au centre du Valais **commerce de cycles et motos** avec représentation de marques connues. Ecrire sous chiffre P 3716 S à Publicitas, Sion.

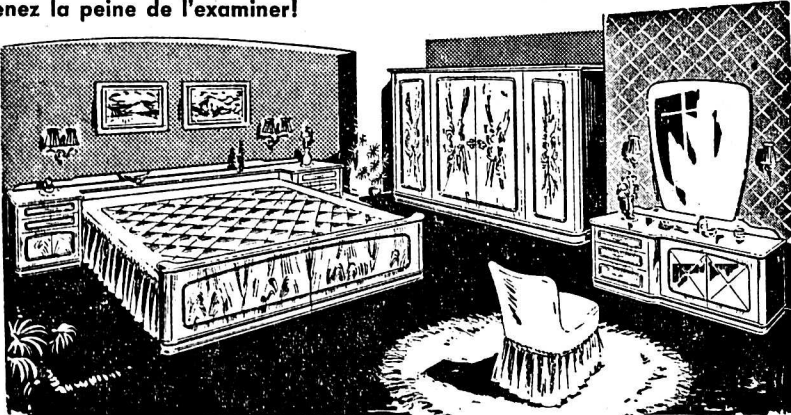
L'entreprise A. Mani, Bex, demande **maçons** qualifiés, pour bâtiment. Tél. (025) 5 22 49.

Vous épargnez Fr. 200.- !

Comparez la chambre à coucher «Rita» — aux magnifiques panneaux en noyer flammé — à d'autres offres semblables, vous constaterez, vous aussi, que ce modèle exclusif Pfister, d'un aménagement intérieur pratique, vaut réellement Fr. 200.- de plus qu'il ne coûte

Chambre à coucher «Rita», armoire 4 portes **seulement 1780.-**

Prenez la peine de l'examiner!



Pfister-Ameublements S.A. est plus avantageux ! Toute comparaison le prouve !

La visite de notre merveilleuse exposition vous réserve d'inoubliables instants! Vous serez agréablement surpris par le choix prodigieux et les prix avantageux des nouveaux modèles créés par Pfister. Conditions de paiement très favorables. — Service à la clientèle impeccable. — Service-entretien gratuit.

Spécialement destinés aux fiancés: les 14 élégants mobiliers complets Pfister de Fr. 1980.- à 7600.-.

Chez Pfister-Ameublements S.A., où plus de 1000 revendeurs, tapissiers et ébénistes sont clients, vous ferez, vous aussi, un choix judicieux — faites la comparaison!

Tous les avantages sous un seul toit chez:

PFISTER-AMEUBLEMENTS SA

La maison de confiance des familles suisses depuis 1882

Lausanne, Montchoisi 13, tél. 021/260666

Bon pour fiancés et amateurs intéressés:

N'achetez aucun meuble avant d'avoir examiné «Le livre du Beau Meuble» du plus haut intérêt: 196 pages, 125 photos en couleurs et 420 reproductions originales. Il n'existe pas de meilleur conseiller! Vous trouverez à chaque page une foule d'idées nouvelles!

— Je vous prie de m'envoyer gratuitement votre «Livre du Beau Meuble».

— Je désire une de vos offres si avantageuses: chambres à coucher / salons / studios-combis / meubles rembourrés / chambres d'enfants / «nouvelle tendances». Soulignez ce qui vous intéresse.

Je désire votre feuille de meubles-modèles à découper, avec plan-annexe «Home idéal».

Envoyez-moi votre prospectus illustré concernant votre système d'épargne!

Expédiez ce bon directement à Pfister-Ameublements S.A., Lausanne, Montchoisi 13. Service du catalogue. (Pas d'envoi à l'étranger!)

Mme/Mlle/M.:

Rue/No.:

Localité:

Epatant...



POTAGE MAGGI 4-SAISONS

ce nouveau potage!



La richesse du jardin potager dans sa plénitude, la fraîcheur des plus beaux légumes, l'onctuosité de la crème, voilà ce que le Potage Maggi 4-Saisons apporte sur votre table!

Ne vous privez pas plus longtemps de ce régal, ni de cette nouvelle perle à votre couronne de bonne cuisinière! Prêt en cinq petites minutes, le Potage Maggi 4-Saisons a tout pour vous plaire!

Bonne cuisine - vie meilleure

Marianne Berger **avec MAGGI**

AVIS DE TIR

Des tirs à balles auront lieu comme il suit :

a) Tirs avec armes d'infanterie dans la région d'Aproz les 17 et 18 mars et du 20 au 22 mars 1958.

b) Tirs d'artillerie dans la région de Sion-Arbaz-Ayent le 20 et évent. 21 mars 1958.

Pour de plus amples informations, on est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées et le « Bulletin Officiel » du canton du Valais.

Place d'armes de Sion :
Le Commandant.

DEMOLITION

A VENDRE : portes et fenêtres diverses, boiseries, parquets, POUTRAISON, FERS PN, BRÛLEURS A MAZOUT, RADIATEURS, chaudières de chauffage et à lessive, portes métalliques d'entrée vitrées, etc.

P. Vonlanden, Lausanne, tél. 24.12.88. Dépôt Tivoli 32 bis.

GRAND BAL

organisé par le Ski-Club de Bex

Samedi 15 mars, au Central-Logis à Bex

dès 21 heures

ORCHESTRE « PHILIPSON »

Abonnez-vous au Nouvelliste

Gramophones automatiques à sous

(jukes Boxes)

Il est rappelé aux possesseurs de ces appareils musicaux qu'en vertu des Lois fédérales du 7 décembre 1922 et du 24 juin 1955 sur le DROIT D'AUTEUR, toute exécution publique au moyen de ces appareils est rigoureusement interdite sans l'autorisation formelle des auteurs de l'œuvre enregistrée ou de leurs ayants-cause.

Les intéressés sont donc dans l'obligation de se munir à l'avance de l'autorisation pour les exécutions publiques, auprès de la

SUISA, SOCIETE SUISSE DES AUTEURS ET EDITEURS

qui représente pratiquement les auteurs de musique du monde entier.

Cette autorisation n'est acquise en aucun cas en achetant ou en louant les disques ; elle est accordée par la Suisa aux conditions et prix fixés par le tarif officiel, en vigueur depuis le 1er mai 1957, et publié dans la F.O.S.C. du 29 avril 1957.

Les contrevenants sont passibles des sanctions civiles et pénales prévues aux articles 42 et suivants de la loi fédérale du 7.12.1922/24.6.1955 concernant le droit d'auteur.

Adresse de la SUISA pour la Suisse romande : 11 bis Av. Gramont, tél. 26 64 50, Lausanne.

Pour la correspondance : Case postale, Lausanne 13.



Les « experts » sont d'accord

la nouvelle **TAUNUS**

est formid 17M

Blaguée à part, la nouvelle Ford-TAUNUS est vraiment splendide.

- formid** la ligne racée et les belles combinaisons de teintes.
- formid** l'équipement soigné, encore inconnu dans cette catégorie.
- formid** la souplesse de conduite et la puissance d'accélération.
- formid** la commande au volant de sa boîte à 4 vitesses.

formid les prix avantageux:
TAUNUS 17M 9/67 ch Fr. 8690.— TAUNUS 15M 8/60 ch Fr. 7880.—
 TAUNUS 12M 6/43 ch Fr. 7280.— toutes avec boîte à 4 vitesses

Distributeurs officiels FORD:

Kaspar Frères, Garage Valaisan, Sion
Tél. 2 12 71

Distributeurs locaux : **Brigue** : Franz Albrecht, Garage des Alpes. — **Charrat** : René Bruttin, Garage du Simplon. — **Martigny** : Marius Masotti, Garage de Martigny. — **Montana** : Pierre Bon-



Toujours plus nombreux

sont ceux qui, en ces temps d'activité fiévreuse, se délectent de l'excellent Café de Malt Kneipp. Pour faire face aux exigences toujours croissantes de l'existence moderne, il importe, en effet, de mener une vie conforme aux lois de la nature. Le Café de Malt Kneipp, élaboré à partir d'orge pure, est l'une des plus heureuses découvertes du curé Seb. Kneipp, le célèbre pionnier de la vie saine.

500 g Fr. 1.40 seulement

CAFÉ DE MALT
KNEIPP



A vendre par particulier

Peugeot 203

mod. 1951, soignée, garantie sans accident.
 Tél. (021) 23 97 66.

Fayard

à vendre, 100 stères beaux quartiers et ronds, franco par camion. — Adr. offrés au Nouvelliste, St-Maurice sous X 3491.

Toujours excellent
bon fromage

¾ gras, en meule de 3-10 kg., Fr. 2.90 le kg.
 G. Hess, Fromages, Horriwil, Soleure.



Personne

pour aider à la cuisine et au ménage. Vie de famille dans milieu catholique. Logée, nourrie, gages 200-250 fr.

Restaurant Zü Rebe. Tél. (061) 82 36 69, Aesch près Bâle.



On cherche pour tout de suite

fillette de cuisine

Italienne acceptée. Pension Imboden-Maillard, rue de Lausanne, Sion.

Offre à saisir
DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, 120x160 cm., fr. 40.—; même qualité 140 x 170 cm., fr. 50.—. Port et emballage payés. W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

Aide-infirmier

est demandé par une maison de vieillards en montagne. Bonnes références exigées. Gages à convenir. Ecrire sous chiffre P 3648 S à Publicitas, Sion.

MASSONGEX – Salle paroissiale

Samedi 15 mars et dimanche 16 mars
 Portes à 19 h. 30 — Rideau à 20 heures

Soirée annuelle
 de la Chorale de Massongex

Au programme : Concert, direction : M. Marcel Gallay

Théâtre, mise en scène : M. Jacques Tonnetti

Le Fæhn

drame montagnard en deux actes de H. Gremaud

Payez vos impôts

comédie en un acte de G. Wissant

Soirée récréative — Orchestre M. Emer, 5 mus.

CANTINE

DEMONSTRATION :

du mercredi 12 mars au samedi 15 mars 1958
 de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30
 de la machine à laver automatique populaire

« ISABELLE »

(dégrossit, lave, cuit, rince à chaud et à froid en un processus, sans toucher le linge)
 (courant 220 ou 380 volts)
 (n'exige aucune installation)

(fabrication 100 % suisse, approuvée par l'A. S. E.)
 Prix Fr. 1380.— ou par mensualité de Fr. 66.—
 Nous faisons aussi des démonstrations à domicile

Agence pour :

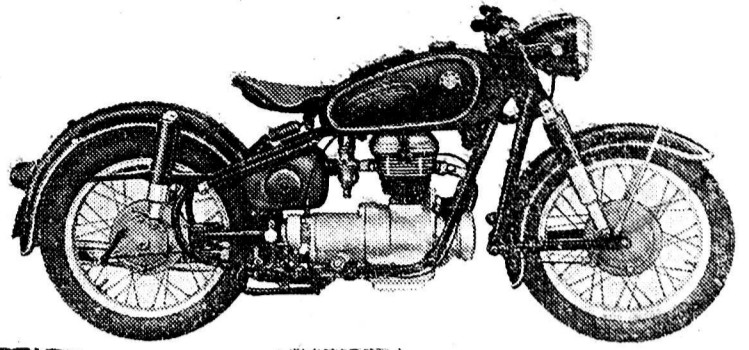
MARTIGNY : Maison FAIBELLA, Electricité, Succ. de Martigny
 Tél. (026) 6 17 33.

SAXON : Maison A. MOULIN, Electricité, Saxon. Tél. (026) 6 22 19.

RIDDÉS : Maison BURNIER, Electro-Watt, Riddes. Tél. (027) 4 74 74.



BMW  **1958**



Cardan et 2 suspensions oscillantes !

L'introduction dans la série des deux suspensions oscillantes, d'abord éprouvées avec succès sur les machines de course, titulaires de records du monde et de titres de champion du monde, est le progrès le plus important réalisé par BMW, depuis 20 ans. Il concrétise 5 ans de recherches et de mise au point.

Le résultat enthousiasme les nombreux propriétaires des récents modèles BMW ; en tenue de route, sécurité et confort en toutes conditions, il n'y a plus de commune mesure avec le passé ! Des qualités aussi exceptionnelles permettent d'utiliser, en pleine sécurité, les fougueuses accélérations et la puissance du brillant moteur BMW.

Tous les avantages bien connus de la transmission cardan restent acquis : durée prolongée, propreté, silence, entretien minime. La perfection est ainsi définie désormais par : cardan et deux suspensions oscillantes.

Et la moto BMW reste la plus économique de sa classe : sobre moteur 4 temps (économie du coûteux mélange essence-huile), bloc-moteur et cardan (économie de 2 chaînes), qualité BMW (économie de réparations, durée prolongée, maintien de la valeur).

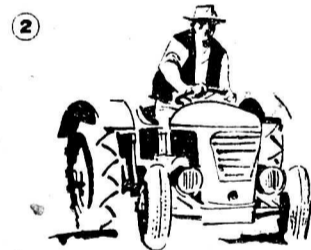
Salon de l'Auto, Genève, Stand 523

Pour votre durable satisfaction, choisissez, vous aussi, BMW !

AGENTS OFFICIELS :

VALAIS : Martigny-Ville : M. Masotti. — Sion : Proz Frères, Pont de la Morge. — Sierrre : A. Brunetti. — Vionnaz : G. Richo. — Viège : Garage Touring.

Depuis 8 ans, de loin
la moto la plus vendue en Suisse



Lorsque vous conduisez votre tracteur dans tous les terrains et travaillez par tous les temps, il vous faut



une montre spécialement robuste. Ne l'achetez pas au hasard !



Il y a, près de chez vous, un horloger spécialisé. Personne ne saura mieux que lui, vous conseiller et vous aider à choisir, parmi les nombreux modèles qu'il a en stock, la montre qui répond exactement à vos besoins. Son expérience ainsi que la garantie et le service qu'il vous offre seront pour vous l'assurance d'une satisfaction pleine et durable.



Depuis 15 ans cet emblème désigne, en Suisse, près de mille bons magasins d'horlogerie.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Semestre d'été 1958 : du 21 avril au 10 juillet

FACULTÉ DES LETTRES

avec
 Séminaire de français moderne pour étudiants de langue étrangère (certificat et diplôme)
 Cours de vacances de langue et littérature françaises du 14 juillet au 16 août 1958

FACULTÉ DES SCIENCES

avec enseignement préparant aux divers types de licence, au diplôme de science actuarielle, de physicien, d'ingénieur-chimiste et d'ingénieur-horloger, au doctorat es sciences ainsi qu'aux premiers examens fédéraux de médecine, de pharmacie, d'art dentaire et d'art vétérinaire

FACULTÉ DE DROIT

avec
 Section des sciences commerciales, économiques et sociales

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

Demandez toute documentation au Secrétariat de l'Université, Neuchâtel. Téléphone (038) 5 38 51

AMBIANCE ET MUSIQUE

le samedi et dimanche vous rirez avec

Charly AEGERTER

CAMEO BAR - BEX

Grande vente
d'appareils sanitaires

Occasions en bon état

tels que chauffe-eaux électriques et à gaz de 200-150-100 litres, machines à laver le linge Merker, cuisinière électrique, baignoires parallèles, lavabos, W. C. et divers ainsi que robinetterie.

André HENNY & Cie, Bugnon 10, LAUSANNE

BOISERIES

à panneaux, sapin faux noyer env. 50 m., haut. 1.80 m. en bon état, à vendre.

P. Vonlanden, Lausanne, tél. 24 12 88. Dépôt Tivoli 32 bis.

TOUT POUR ENFANTS

NOTRE RAYON SPÉCIALISÉ
VOUS OFFRE

- Complet ville
- Veston sport
- Blazer uni ou rayé
- Pantalons
- Chemiserie



SION

habillent Petits et Grands

AVIS DE TIR

Le Commandant Régiment d'aviation 3 porte à la connaissance des intéressés que des exercices de tir et de lancements de bombes d'exercice depuis avions auront lieu sur le glacier de la Plaine Morte :

DATE ET HEURES DES TIRS: **Mardi, 18 mars 1958, de 0800 à 1630 h. et mercredi, 19 mars 1958, de 0800 à 1630 h.**

ZONE DANGEREUSE: Weisshorn — Gletscherhorn — Pt. 2838 — Tothorn (Sex Mort) — Pointe de la Plaine Morte — Rohrbachstein — Weisshorn.

Il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

Seule de la munition d'exercice sera utilisée. De ce fait, aucun projectile non explosé ne subsistera dans le terrain.

Le Commandant Régiment d'aviation 3 décline toute responsabilité pour les accidents ou dommages qui pourraient survenir par suite de la non-observation du présent avis ou des indications des sentinelles.

Les demandes d'indemnité pour les dommages après les tirs. Elles seront adressées au Com-causés doivent être faites au plus tard dix jours missaire de campagne compétent par l'intermé-diaire du secrétariat communal qui procurera les formulaires nécessaires.

Le Cdt. Rgt. av. 3. Tél. (037) 6 24 41

Un aperçu de nos belles occasions !

- VW Limousine bleue, 1955, peu roulé
 - VW Limousine verte, 1955, révisée
 - VW Limousine noire, 1953, synchronisée, grande glace
 - VW Limousine bleue, 1952, très bon état
 - FIAT 1100 Lim. grise, 1955, peu roulé
 - HILLMAN Lim. noire, 1950, très bon état
 - CITROEN 11 CV, légère, très bon état
 - TOPOLINO, soupapes en tête, entièrement révisée
 - STUDEBAKER 15 CV, camionnette, moteur révisé
- et d'autres occasions de diverses cylindrées. Plusieurs scooters LAMBRETTA et VESPA

GARAGE SIRCA S.A., ROLLE
Tél. (021) 7 55 07 - 08

Agence officielle Plymouth et VW et agence Lambretta pour La Côte

CAFE-RESTAURANT avec chambres

à remettre de suite ou pour date à convenir. Situation intéressante entre Morges et Lausanne, bord du lac. Couple pouvant faire la cuisine aurait la préférence. Conditions à discuter.

Faire offres sous chiffre PK 80405 LB à Publicitas, Lausanne.

BUFFET CIE

Voire arrêt à l'arrivée et au départ :

SION

Ch. Amacker

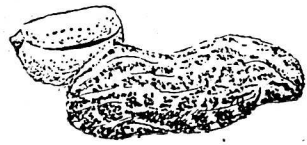
Cinéma de Bagnes

Un succès triomphal de Jean Marais et Dany Robin, dans **LES AMANTS DE MINUIT**
Samedi 15, dimanche 16 mars, à 20 h. 30
INTERDIT SOUS 18 ANS REVOLUS

Finesse... fraîcheur... couleur d'or

3 qualités qui font la renommée de la bonne huile SAIS 100% pure!

- * L'huile SAIS est extraite en Suisse d'arachides sélectionnées toujours fraîchement pressées... d'où sa qualité exceptionnelle!
 - * L'huile SAIS, dans sa bouteille noire, est à l'abri des rayons néfastes de la lumière... d'où sa fraîcheur et sa belle couleur d'or!
 - * L'huile SAIS a un bon goût fruité... d'où son emploi pour tous les modes de cuisson!
- Pure et dorée, l'huile SAIS est si bonne qu'elle est indispensable pour réussir la salade, la mayonnaise et la friture... on a même envie de faire toute la cuisine à l'huile!



Des cuisiniers réputés utilisent et recommandent SAIS!

On cherche pour le 1er avril ou date à convenir jeune sommelière

ayant des connaissances dans la restauration.

Offres avec certificats et photo à l'Hôtel de la Poste, Landéron, Neuchâtel.

SOMMELIERE (ER)

connaissant les deux services, est demandée tout de suite ou pour date à convenir.

Faire offres avec copies de certificats et photo au Buffet de la Gare, La Chaux-de-Fonds.

Ons engagons des monteurs de téléphone

Conditions: nationalité suisse, apprentissage complet de monteur-électricien, électromécanicien ou mécanicien (fine mécanique).

Connaissance des principes généraux de l'électricité, activité pratique. Age ne dépassant par 26 ans. Adresser offres de service manuscrites accompagnées d'un certificat de mœurs, du diplôme d'apprentissage avec le tableau des notes, des certificats de travail et du livret militaire, jusqu'au 22 mars 1958.

DIRECTION DES TELEPHONES, SION.

Représentant (e)

actif, sérieux, visitant clientèle part. Valais trouverait engagement intéressant auprès Manufacture Trousseaux anc. renommée. Collection choisie.

Faire offres sous chiffre PM 80403 LA à Publicitas, Lausanne.

Sommeliere ou sommelier

connaissant les deux services, est demandé (e) pour tout de suite ou date à convenir.

Faire offres avec copies de certificats et photo au Buffet de la Gare, La Chaux-de-Fonds.

MAYENS DE RIDDES

Dimanche 16 mars

11e Journée des gymnastes skieurs

10 heures: Slalom géant, 120 concurrents
14 heures: Course de relais

Organisation: SFG Riddes

Lisez et faites lire le « Nouvelliste »

GAMAY et FENDANT

Par suite de désignation, nous disposons
2000 Gamay Caudoz L.P. sur 5 B.B.
2000 Beaujolais L.P. sur 5 B.B.
2000 Fendant L.P. sur 5 B.B.

Pépinières Roduit - Leytron

Tél. 4.72.33 ou par écrit

A VENDRE

fayard

vert, rondins, par camions complets. Toutes stations de plaine, à Fr. 39.— le stère.

Faire offres par écrit au Nouvelliste, St-Maurice, sous M 3480.

A vendre pousse-pousse-poussette

marque Royal EKA, en très bon état. — Mme GÉRALD GULDENMANN, Monthey.

On cherche deux filles d'office

Bon salaire et bon traitement. Place à l'année. Entrée à convenir. (Italienne acceptée.)

Offres avec photo à M. Ch. Amacker, Buffet C.F.F., Sion.

On cherche jeune fille

pour faire le ménage et servir au magasin. On mettrait au courant.

S'adresser: Alimentation J. MILLET, Parc 31, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 28 06.

On cherche jeune fille

pour un ménage de 4 personnes. Entrée de suite. Ecrire sous Z 3493 au Nouvelliste, St-Maurice.

On engagerait un domestique de campagne

de bonne moralité, sachant traire et aider aux cultures. Vie de famille. Entrée immédiate. S'adresser au Nouvelliste, St-Maurice, s. Y 3492.

Je cherche emploi comme chauffeur

de camion dans la région Martigny-Sierre, âge 28 ans, marié. S'adresser par écrit sous chiffre P 3840 S à Publicitas, Sion.

MONTHEY - Dimanche 16 mars 1958

13 heures 10

Monthey II-Martigny II

15 heures

MONTHEY I-CENTRAL I

(Fribourg)

PIANOS D'ETUDE



LOCATION — VENTE
Demandez nos conditions



Rue des Remparts

Tél. 2 10 63

A VENDRE camion

Ford Diesel, moteur neuf, basculant de 3 côtés, révisé entièrement, 4 tonnes. Prix avantageux Fr. 10.500.—

Faire offres par écrit au Nouvelliste, St-Maurice sous N 3481.

TAPIS

neufs, moquette belle qualité dessins Orient sur fond crème ou rouge, 150 x 240, à enlever pour :

Fr. 59.—

même qualité et dessins mais 190 x 290, à enlever pour :

Fr. 95.—

Tour de lit 3 pièces même qualité et dessins 60 x 120 et long tapis 80 x 330 cm., à enlever pour :

Fr. 70.—

Port et emballage payés, à la MAISON DU CONFORT, 7 rue de la Banque, Le Locle. Tél. (039) 3 34 44.

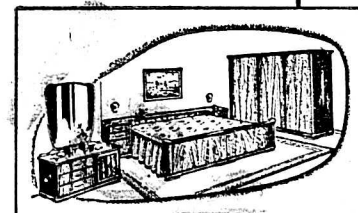
Urgent

On cherche pour le 1er avril appartement

2 pièces, hall, tout confort. Ecrire à Louis Moïard, Les Bouffaux, Sion.

Un meuble, un mobilier, un trousseau

oui mais



en consultant les catalogues, les conditions, facilités de paiement, les arrangements et surtout, le choix, la qualité de

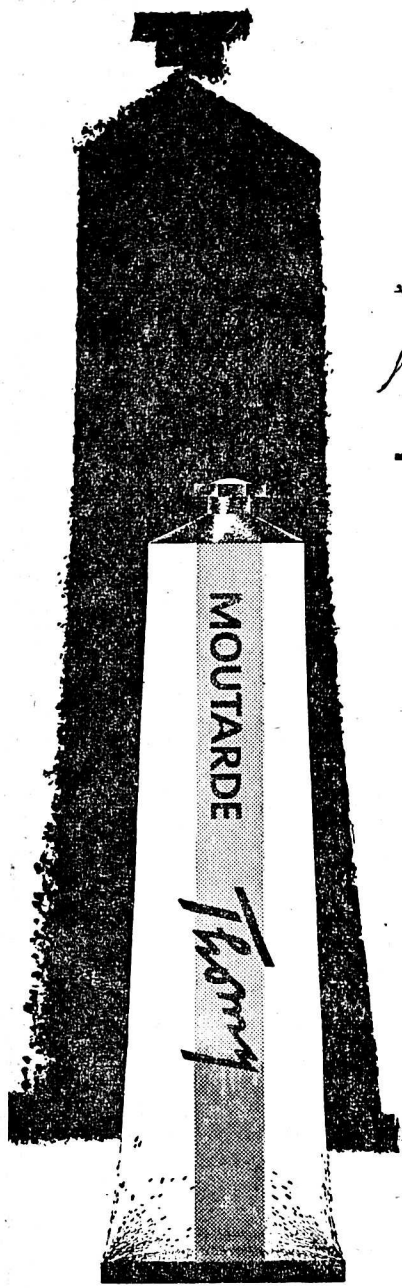
MOBILIA S A

RUE DE L'ALE 30 - LAUSANNE TEL. 021/22 86 66

Veillez m'envoyer, sans engagement: catalogues et conditions.

Nom Adresse

BON



200 g



Tube de famille...

profitable
pratique
avantageux

fr. 1.- seulement

Le packaging idéal
pour la cuisine et
les grands ménages

A12/57



**se fait
aussi
avec
filtre**

Si vous êtes un homme d'action, l'homme de notre époque de grands travaux et de lourdes machines... Si vous êtes cet homme-là, alors vous savez apprécier une cigarette à l'arôme naturel et racé. Ce plaisir, les AMAZONA vous l'offrent... et 20 cigarettes ne coûtent que 75 centimes: une raison de plus de goûter les AMAZONA et les adopter définitivement.



**la cigarette racée
à l'arôme inaltéré**

20 cigarettes
avec et sans filtre

**75 cts.
seulement**



Mise en garde FONTINE

Certaines maisons offrent du Fontine à des prix déifiant, semble-t-il, toute concurrence.

J'attire l'attention des consommateurs sur le fait que bien des commerces vendent sous la dénomination de Fontine un fromage n'ayant pas droit à cette appellation.

En agissant de la sorte, elles trompent les consommateurs au détriment de la production qui peine pour écouler sa marchandise.

En effet, selon décret présidentiel No 1 269, du 30 octobre 1955, ne peut être appelé « Fontina » que le fromage produit dans le Val d'Aoste, d'après un procédé de fabrication exactement décrit. Le Consorzio produttori Fontina à Aoste est chargé de contrôler la fabrication et le commerce des fromages Fontina et appose une marque appropriée sur les meules, (voir cliché ci-dessus).

Par conséquent, tout fromage qui ne porte pas la marque indiquée plus haut n'a absolument pas droit à l'appellation de Fontine.

Pour être garantis dans l'achat de la vraie Fontine, sans tomber dans l'erreur des imitations, les consommateurs sont priés de contrôler les pièces et d'exiger la marque d'origine.

FONTINE = Produit de qualité des hauts pâturages de la vallée d'Aoste (au-dessus de 1500 m.)

Le Fontina fabriqué dans la Vallée d'Aoste ne peut pas envahir le marché suisse, étant en quantité limitée.

**Représentant exclusif pour la Suisse : REMY MORET, MARTIGNY.
Tél. 6 00 34, de la Coopérative de Fontine, à Aoste.**

A louer

chalet

à la montagne des Giettes sur Monthey, belle propriété enviro- nante, à l'année ou à la saison. S'adresser c. Mme Lorétan-de Cour- ten, dentiste, Sierre.

Avez-vous besoin
de meubles
et n'avez-vous pas
d'argent

Ecrivez-nous, nous vous aidons.

Case postale 41 897-131
LIESTAL

A vendre

Citroën

mod. 47, 11 légère, en- tièrement revisée, pein- ture neuve, bons pneus. Prix Fr. 2000.-.

Ecrire sous chiffre P 3700 S à Publicitas, Sion.

A vendre

fourgonnette VW

mod. 54, bon état. Prix Fr. 4000.-. Ecrire sous chiffre P 3701 S à Pu- blicitas, Sion.

CONDOR-PUCH

SUSPENSION INTÉGRALE

SILENCIEUX D'ADMISSION ET ÉCHAPPEMENT EFFICACE

MODÈLE LUXE FR. 865.-

REFROIDISSEMENT PAR TURBO-VENTILATEUR

MODÈLE TOURISTE FR. 750.-

CONDOR S.A. COURFAIVRE TEL. (088) 3 71 71

Veillez m'envoyer gratuitement votre prospectus pour vélo-moteur CONDOR-PUCH

NOM

ADRESSE

Représentants : Monthey : C. Meynet ; Aigle : Ziegler & Dutoit ; Roche : Ed. Balmer ; Chippis : C. Rossier ; Gran- ges : M. Vuistinier ; Bra- mois : E. Obrist ; Sion : A. Schalbetter ; Sierre : A. Bru- netti ; Saxon : W. Eggensch- wiler.

IMPRIMERIE RHODANIQUE travaux en tous genres IMPRIMERIE RHODANIQUE

Baïsse!

Sucre

fin cristallisé
(cornet de 2272 gr. 2.-) le kg.

- .88

MIGROS

OUVERTURE SOLENNELLE du plus beau Salon de Genève

Nos lecteurs auront appris par le « Nouvelliste », de mercredi 12 mars, l'incroyable développement du Salon de l'Automobile, dont la surface d'exposition dépasse maintenant celle du Salon de Paris.

C'est hier, jeudi, au milieu d'un grand concours d'autorités civiles et militaires, de diplomates, d'industriels, etc., que l'on donna le départ solennel à ce 28e Salon de Genève.

Contrairement à une sorte de tradition établie depuis plusieurs années et qui voulait que le beau temps soit de la partie, cette fois, la neige et la pluie décidèrent de se rappeler au bon souvenir des organisateurs et de leurs hôtes.

Cela ne changea toutefois rien à l'enthousiasme des uns et des autres en face de ce que l'on peut vraiment appeler le plus beau Salon de l'Automobile.

La visite officielle du Salon a été précédée du déjeuner traditionnel auquel le Comité d'organisation avait convié plusieurs centaines de personnalités. Le président du Salon, M. Roger Perrot, prenant la parole à l'issue de ce lunch d'inauguration servi dans le grand salon des Bergues, dit tout l'honneur qu'il avait de souhaiter la bienvenue au président de la Confédération, aux membres du Corps diplomatique, aux consuls à Genève des nations exposantes, aux hauts fonctionnaires des grandes Institutions internationales installées à Genève. Il salua également la présence de MM. Robert Bratschi, président du Conseil national, Fritz Staehli, président du Conseil des Etats, des représentants de l'Assemblée fédérale et des délégués des gouvernements cantonaux, de Romandie en particulier (c'est M. Marcel Gross, président du Conseil d'Etat, qui représentait les autorités valaisannes), et des principales villes suisses, des membres du Tribunal fédéral, ainsi que du général Guisan et de plusieurs officiers supérieurs de l'armée.

Nombreux étaient également les représentants des milieux des Organisations internationales de l'automobile, du commerce, de l'industrie, du tourisme, ainsi que de la presse et de la radio que le président du Salon eut le plaisir de saluer.



Voici M. le président de la Confédération arrivant au Salon, précédé de l'huissier. A sa droite, un peu en retrait, M. Jean Dutoit, président du gouvernement genevois.

A conceptions modernes routes modernes

M. Roger Perrot releva ensuite le fait que le Salon qui s'est ouvert jeudi a de nouveau été considérablement agrandi, ses stands occupant une surface de 31 800 mètres carrés. 967 exposants y présentent les produits de seize nations. Il dit sa reconnaissance aux autorités genevoises pour leur coopération dans les problèmes posés par l'extension continue de cette manifestation, aux exposants, aux membres du Conseil de fondation, au Comité du Salon et aux membres des différentes commissions. Il voit dans tous ces efforts la volonté de servir l'ensemble de l'économie automobile et de contribuer ainsi à la prospérité de l'économie générale de notre pays.

Un heureux effort

Parlant de l'initiative de la Fédération routière suisse et du contre-projet du Conseil fédéral, le président du Salon constate combien il est heureux qu'après des années de récrimination un premier pas important ait été fait par l'adoption par le Conseil des Etats, après l'avoir amélioré, du contre-projet présenté par le Conseil fédéral. L'essentiel, dira le président du Salon, est que les deux propositions tendent au même but et que gouvernement et parlement soient enfin persuadés qu'il faut prendre immédiatement les mesures nécessaires pour l'aménagement du réseau routier principal suisse selon des conceptions modernes.

L'urgence d'un réseau routier moderne

Le président du Salon exprime le vœu que le parlement mette au point sans délai le projet afin que puisse intervenir au cours de cette année encore la consultation populaire sur la révision constitutionnelle. Il pense qu'en haut lieu on ne saurait rester indifférent à l'aboutissement rapide de cette initiative. La création d'un réseau routier adapté aux besoins actuels ne pouvant qu'accroître la productivité de toutes les branches de l'économie et, partant, la prospérité générale du pays.

Le Salon présente une exposition organisée par la Fédération routière suisse en collaboration avec l'inspection fédérale des travaux. Elle illustre les méthodes utilisées pour planifier l'aménagement de notre réseau routier principal et montre les aspects techniques de cette grande œuvre.

Remerciements au Conseil des Etats

Le président du Salon dit sa reconnaissance au Conseil des Etats pour

Contrairement à M. Strelu (l'année dernière)

M. Holenstein est résolument favorable aux autoroutes

Ce fut ensuite le président de la Confédération, M. le conseiller fédéral Thomas Holenstein, chargé du Département fédéral de l'économie publique, qui prit la parole.

L'amélioration du réseau routier

Le président de la Confédération Holenstein aborda l'initiative populaire pour l'amélioration du réseau routier, rappelant que, dès le début, le Conseil fédéral a adopté une attitude positive à l'égard de cette initiative. Mais l'initiative étant par trop sommairement formulée, le Conseil fédéral estima nécessaire de préparer un contre-projet que le Conseil des Etats a adopté au cours de la session extraordinaire de janvier. Le Conseil national s'en occupe durant la présente session, de sorte que le peuple et les cantons pourront se prononcer en été ou, au plus tard, en automne de cette année sur ce problème vital pour le trafic routier de notre pays. L'orateur exprima l'espoir que la grande majorité du peuple votera le contre-projet. Constitutionnellement, la voie serait ainsi ouverte à la réalisation d'un programme judicieux de construction de nos routes suisses.

La révision de la loi sur la circulation

Le trafic routier moderne pose une seconde et importante exigence, à savoir la révision de la loi sur la circulation routière qui, datant de 1932, ne répond plus à maints égards au niveau de la technique et à l'ampleur

des solutions envisagées en ce qui concerne la loi sur la circulation dont s'occupent les Chambres fédérales depuis plusieurs années. Il espère qu'il en résultera une loi qui donne satisfaction aussi aux milieux du trafic routier.

Il souhaite par ailleurs que les taxes douanières actuellement en vigueur pour l'importation des véhicules à moteur ne soient pas augmentées à l'occasion de la révision du tarif douanier qui est à l'étude.

du trafic actuels. Le Conseil national, qui examina en premier lieu le projet de nouvelle loi, finit d'en délibérer en mars 1957, après l'avoir étudié d'une manière extrêmement minutieuse. Le Conseil des Etats en est actuellement saisi et sans doute pourra-t-il clore ses débats avant la fin de la présente session.

L'on peut présumer que sur divers points les décisions du Conseil des Etats s'écarteront de celles du Conseil national. Il est probable que les divergences porteront en partie sur des questions très importantes, telles celle des dimensions et du poids maximum des véhicules à moteur ou celle des vitesses maxima. La procédure d'élimination des divergences s'ouvrira sans doute lors de la session d'été de 1958.

En conclusion de son allocution, M. Holenstein a dit quelques mots du problème du renforcement de la sécurité routière.

La route meurtrière

Ce n'est pas sans une profonde émotion, dit-il, que je songe à la multitude des accidents de la circulation et à la souffrance qu'ils entraînent chaque année pour tant de familles, mais aussi à l'effrayante brutalité et au scandaleux manque d'égards envers le prochain qui en sont si souvent la cause. Malheureusement, les accidents de la circulation, comme aussi les blessés et les morts, augmentent en nombre d'année en année. L'an passé, l'on a compté plus de 40 000 accidents: le nombre des personnes blessées s'est élevé à 29 229 dont 1160 ont perdu la vie. La lutte contre les accidents de la circulation reste le grand problème à la solution duquel chacun de nous doit contribuer de toutes ses forces, les autorités comme les particuliers, notamment l'école et les parents, mais avant tout les organisations d'automobilistes et de motocyclistes. Je reconnais avec satisfaction que ces organisations ont déjà accompli une œuvre fort appréciable en ce domaine. Mais les efforts doivent être accrus. C'est une tâche difficile dont la législation seule ne viendra pas à bout, car il s'agit de lutter contre des faiblesses qui affectent l'homme lui-même. Son comportement comme usager de la route devrait précisément démontrer qu'il n'est pas devenu l'esclave de la technique, mais qu'il possède encore les ressources morales nécessaires pour en vaincre les périls.



(De notre envoyé spécial)

Un discours qui sort de l'ordinaire Le Salon placé dans le complexe économique moderne

Apportant le message des autorités genevoises, M. Jean Dutoit, président du Conseil d'Etat, s'est attaché plus particulièrement à traiter des problèmes du ravitaillement du pays en énergie électrique ainsi que de celui de l'intégration européenne.

Les difficultés à vaincre

Après avoir affirmé combien primordiale demeure la construction des autoroutes indispensables au développement et au maintien du trafic touristique, M. Dutoit montra que l'économie suisse doit vaincre une autre difficulté dont la solution est aussi vitale: à savoir le ravitaillement du pays en énergie électrique. Il souligna la nécessité, si l'on ne veut pas laisser s'aggraver

donc à conseiller à nos lecteurs une longue visite de ce 28e Salon, visite bien préférable, précisément, à n'importe quelle description si longue soit-elle.

Signalons simplement deux des nombreuses attractions: l'exposition souterraine de la General Motors, illustrant de manière saisissante par des miniatures toutes les opérations de fabrication et de montage des voitures (au milieu de cette exposition vous trouverez le fameux véhicule prototype américain avec lequel on aurait essayé la propulsion par turbo-réacteur) et, à l'extérieur du Salon, sous une tente spéciale, le mastodonte Berliet de 100 tonnes, 200 chevaux, 12 cylindres, long de 13 m., large de 3 m. 85,



M. Holenstein vient d'admirer l'énorme 100 tonnes Berliet. Il franchit d'un pas... indifférent la zone plutôt boueuse, devant la tente spéciale qui abrite le monstre mécanique. Derrière lui, à la droite de l'huissier, M. Roger Perrot, président de l'exposition. (Les dirigeants du Salon — par ailleurs si beau — seraient bien inspirés d'aménager également ce passage)

le déficit, de la production énergétique suisse par chutes hydrauliques utilisables. Pour le président du Conseil d'Etat, le problème de l'intégration européenne est également important, voire grave, par les réformes de structure qu'il suscitera pour notre économie. Il estime que lorsque l'intégration sera achevée, il existera en Europe une entité économique d'une puissance considérable et peut-être redoutable pour notre pays. Que notre pays s'associe à toute œuvre de coopération lui paraît l'évidence même, pour autant que soient respectés les fondements essentiels de sa structure internationale traditionnelle.

haut de près de 5 m., avec 6 roues comptant chacune 2 m. de diamètre. Ajoutons encore en passant le bolide MG avec lequel Sterling Moos a atteint 400 km-h. et la voiture atomique sans moteur atomique bien entendu !!!

La visite du Salon est une chose, mais les cocktails des grandes marques en forment une autre... Avouons franchement que pour les malheureux journalistes, le plus difficile est de s'en soustraire avant que toutes les idées s'entrechoquent à une allure échevelée. Croyez en tout cas, amis lecteurs, que ce 28e Salon méritait d'être bien arrosé dès le coup d'envoi.

La visite du Salon

Peu avant 15 heures eut lieu, devant les Bergues, en présence des invités et des représentants des autorités tant fédérales que cantonales et municipales, un défilé des modèles de voitures les plus récents, après quoi le cortège des voitures officielles gagna le Palais pour la visite du Salon.

Il serait oiseux de détailler ici les mille et une beautés de cette immense et si diverse exposition. Selon une formule facile, certes, mais judicieuse en l'occurrence, nous nous bornerons



Les grandes glaces panoramiques avant et arrière sont vraiment de mode. Après l'Amérique, l'Europe les a adoptées à son tour. Après l'Opel Rekord 58, voici la VAUXHALL CRESTA.

Photos al. Clichés Nouvelliste

Le 19 mars à Verbier le 8^e Slalom géant de Médran

Vers un beau succès de l'épreuve

Pour la 8^{ème} fois, le S. C. Verbier fera disputer son traditionnel SLALOM GEANT DE MEDRAN; il a retenu la date du mercredi 19 mars, jour férié, et ce choix fera particulièrement plaisir aux nombreux sportifs qui ne peuvent se libérer un jour de travail même pour suivre une compétition de cette envergure. On va donc vers un nouveau succès de la manifestation car depuis quelques années la réputation de Verbier n'a cessé de croître et l'on viendra de partout et de loin non seulement pour admirer les as à l'œuvre, mais aussi pour profiter des magnifiques pentes de la station et des conditions d'enneigement quasi parfaites.

Une participation internationale

Nous ne possédons momentanément que peu de renseignements encore sur les noms des participants. Nous savons cependant, que cette participation sera internationale, des équipes françaises, autrichiennes et suisses ayant été engagées. Nous retrouverons sans doute les coureurs du Derby du Gornegrat, à quelques hommes près, et nous aurons ainsi une belle revanche à suivre dans les deux catégories, dames et messieurs. Mardi, nous serons sans doute en mesure de vous présenter les meilleurs concurrents et... les favoris!

Un superbe parcours

Normalement, le parcours qui sera utilisé sera celui de Médran à Verbier par la fameuse Combe de Médran. D'une longueur de 2600 m., il aura ainsi tout près de 100 m. de dénivellation car le départ sera donné un peu plus haut que la station des Ruinettes, sur la piste des Attelas. Si les conditions d'enneigement l'exigent, le parcours peut être déplacé plus haut, en utilisant le Col des Vaux et en faisant l'arrivée au terme de la Combe de Médran, à proximité de la forêt. Mais la neige qui est tombée en abondance ces derniers jours permettra de juger l'arrivée à Verbier même, pour la plus grande joie des spectateurs qui ne peuvent se déplacer sur les pistes. Et c'est mieux ainsi, car il y aura davantage d'ambiance et chacun pourra suivre les péripéties de la course grâce aux installations prévues.

Le programme général

Les 17 et 18 mars sont réservés à l'entraînement. Le 18 mars à 17 heures il sera procédé à la constitution des séries pour le tirage au sort de l'ordre des départs, à l'Hôtel Central. Le 19 mars, à 10 heures, remise des dossards et à 10 h. 30 premier départ. Ce départ peut être retardé selon les conditions de temps. Le dîner officiel aura lieu à l'Hôtel de Verbier et la distribution des prix s'effectuera à 17 heures au Bar des Alpes. Une soirée officielle au Bar Farinet clôturera cette belle journée.

Un nouveau challenge

Le challenge de Médran a été gagné définitivement par Chamonix. Un nouveau challenge sera donc mis en compétition. Il s'agira, pour ne pas faillir à la tradition de Verbier, d'une cloche encore plus volumineuse que la précédente qui avait fait, pourtant, la grande joie de nos amis français. Les prix seront nombreux et de qualité. Chaque concurrent emportera un souvenir qui lui plaira certainement (petites cloches). Le Slalom de Médran se courra en une seule manche; il comptera également pour le Challenge du Gé-

néral Guisan (avec le slalom géant des Rochers de Naye). Juniors, seniors et élite ne formeront plus qu'une seule catégorie selon la formule du championnat suisse et la récente décision de la FSS.

Les organisateurs

Le comité d'organisation est présidé par notre champion Raymond Fellay qui sera entouré de Georges Guanziroli, Clément Moret, Ami Giroud, Milo Fellay et Marc Délégilise. M. Jean Casanova, président de la Société de Développement s'occupera des réceptions, M. André Luisin, rédacteur en chef du « Nouvelliste valaisan » de la presse, alors que Georges Guanziroli dirigera l'important bureau des calculs. La Commission technique a été confiée à François Caron et Louis Gaillard. La maison Longines assurera le chronométrage. Quant aux autres responsables, ils ont noms: Marc Délégilise (matériel), Maurice Baillod (transmissions), Gaston Nicollier (ravitaillement), Louis Délégilise (contrôle des portes), Clément Moret et Fernand Guanziroli (prix). Le Bureau officiel de renseignements s'occupe du logement et fonctionnera également comme « bureau des courses ». (Tél. (026) 7 12 50).

E. U.

Championnats internationaux de ski des gardes-frontières

La localité de Grindelwald a pavé ses aux couleures de la Suisse et des pays voisins pour accueillir les équipes venues participer aux championnats internationaux de ski des gardes-frontières. Les uniformes des gardes-frontières et de douanes de la République fédérale allemande, de France, d'Italie, d'Autriche et de Suisse mettent une note vive dans le magnifique paysage d'hiver qu'offre cette région privilégiée. Le détachement du corps des gardes-frontières de la Confédération a édifié sur la patinoire un imposant stade fait de murs de neige et de mâts au sommet desquels flottent allègrement les couleurs des nations participantes.

Les délégations et les équipes sont arrivées mercredi. M. Lenz, directeur général des douanes, a salué les équipes et leur a souhaité plein succès. Une réception a été offerte ensuite aux hôtes de la Direction générale des douanes. La délégation de la République fédérale allemande était présidée par M. Schillinger, du ministère des finances de l'Allemagne occidentale, celle de la France par M. Georges Degois, directeur général des douanes et des droits indirects. La délégation italienne avait à sa tête le général de corps d'armée Domingo Fornara, chef suprême des troupes de frontière et de douane. La délégation autrichienne était conduite par M. Stangelberger, directeur de la section présidentielle au ministère des finances à Vienne. M. Stettler parla au nom des autorités de Grindelwald et souhaita la bienvenue aux participants.

Les championnats commenceront vendredi matin avec la course de Slalom alpin combiné et se termineront samedi après-midi par la course de descente.

Les centimes font les francs.
Collectionnez les timbres-escompte
UCOVA.

Grosjean, Cherix, Bonvin au Derby du Luisin

C'est dimanche qu'aura lieu à La Creusaz sur les Marécottes le classique DERBY DU LUISIN organisé par le SC Salvan. Au palmarès de cette épreuve figurent des champions connus comme Fernand Grosjean, A. Giroud, Martia Cherix... pour ne citer que les plus récents. On va toujours à La Creusaz avec plaisir. On y est reçu comme chez soi à l'unique restaurant de ce lieu charmant qu'un certain salé - celui du patron - a rendu célèbre. Le téléski nous amène en quelques minutes à la Golettaz d'où s'offrent à vous des descentes variées qui ne manquent pas de difficultés. C'est peut-être cette difficulté de la piste, en général, qui a fait progresser aussi rapidement les skieurs de la région et notamment ceux du S. C. Salvan. Les résultats obtenus durant cette saison sont éloquentes et ce qui frappe l'observateur c'est la poussée des jeunes talents tant chez les juniors qu'à l'O.J. La réalisation des installations actuelles des Marécottes-La Creusaz répondait bien à une nécessité et a rendu la vie, une vie active, débordante et riche de promesses à une région qui peu à peu s'alanguissait...

Le parcours

Le départ du slalom géant sera donné un peu plus haut que le point terminus du téléski. Il représente deux kilomètres de longueur avec une dénivellation de 550 m. environ. Une quarantaine de portes seront disposées sur le parcours. L'enneigement est considérable. Il est tombé 60-70 cm. de neige fraîche, fine comme de la poudre sur un ancien fond déjà respectable! A La Creusaz la couche atteint maintenant 2 m. et à la Golettaz elle doit dépasser les 3 m. 50. Les concurrents seront donc servis à souhait et ils n'auront jamais rencontré durant tout l'hiver d'aussi bonnes conditions si le temps veut bien s'arranger et nous amener une éclaircie.

Grosjean contre Cherix et Bonvin

Le registre des inscriptions sera clos ce soir. Mais on peut d'ores et déjà parler d'une participation remarquable puisqu'en tête de liste figurent des champions cotés comme Fernand Grosjean, Martial Cherix, André Bonvin et (peut-être) Ami Giroud. Ce dernier a promis de venir mais n'a pas encore confirmé sa participation. Fernand Grosjean est trop connu pour que nous le présentions. Disons simplement qu'à Villars il a étonné, une fois de plus, en se classant au 7^e rang du slalom géant, et 6^e au slalom (en élite) naturellement premier des seniors II dans les deux catégories. C'est dire que Fernand a encore des possibilités énormes et doit être mentionné parmi les favoris de cette course qu'il a du reste gagnée plus d'une fois. Martial Cherix n'a cessé de progresser depuis deux ans. Il est devenu champion valaisan du combiné après avoir gagné la descente et le slalom géant et son mérite est grand car c'est, comme Grosjean, un skieur du dimanche, c'est-à-dire qu'il ne peut s'entraîner que durant ses jours de congés et ceux-ci ainsi que les dimanches (un sur deux) sont déjà largement utilisés pour la compétition. A Villars Cherix, qui avait mal fêté au géant, s'est rattrapé à la descente en se classant 4^e de l'élite. André Bonvin a fait une rentrée remarquée après son terrible accident; timide encore à Saas-Fee, il prit de l'assurance à Villars en fournissant d'excellentes performances et s'imposa récemment encore au Brassus en remportant les deux courses prévues au programme. Si l'on tient compte des temps réalisés à Villars au slalom géant nous

avons le classement suivant: 1. Grosjean 1' 57"6; 2. Giroud 2' 00"; 3. Cherix 2' 00"5; 4. Bonvin 2' 01"4. Voilà qui nous promet une lutte sensationnelle. On attend encore la confirmation de participation de l'excellent Yvon Michellod d'Ovronnaz-Leytron, capable de réserver une agréable surprise à ses supporters ainsi que du champion junior Régis Pitteloud des Agettes qui retrouvera ses deux plus sérieux adversaires Maxi Devanthéry de Vercoirin et René Moillen des Diablerets. Parmi les outsiders il faut citer les frères Roger et Sylvain Solioz et les cracks du SC Salvan Arthur Jacquier, J.-N. Derivaz, Heitz, Délez, etc. On regrettera évidemment l'absence forcée de Norbert Mathey, toujours en clinique et de Michel Mathey qui, lui, sera sur la piste mais seulement comme spectateur.

Chez les dames participation presque assurée de Fiorina Maggi et Monique Gritti dont le duel promet quelques émotions. On sera curieux de voir comment vont se comporter face à ces championnes chevronnées les deux « espoirs » du SC local que sont Marie-José Derivaz et Marie-Jeanne Gay.

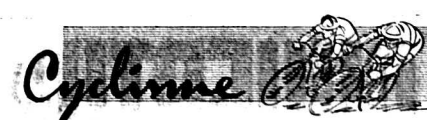
Le chronométrage sera assuré par la Maison Longines. C'est dire que nous aurons toutes les garanties de ce côté-là. Et comme le SC Salvan a travaillé sans relâche depuis quelques semaines et surtout ces derniers jours, pour que tout soit au point, on n'attend plus que le soleil! Mais même sans soleil le succès de la manifestation paraît assuré.

E. U.



Au Stade de Colombes, la France tient l'Espagne en échec par 2 à 2.

Tournoi international militaire: Luxembourg-Turquie, 2-6, (mi-temps 1-2).



Classement général des Suisses dans la course Paris-Nice: 24 Moresi, 20 h. 28' 20"; 50. ex-aequo: Schellenberg, Strehler, Sshaer, 20 h. 37' 51"; 79. Arnold, 20 h. 52' 33".

Ça bouge dans le Bas-Valais

Dimanche matin se disputera la première d'une série de 8 courses organisées alternativement par les clubs de Aigle, Collombey et Monthey. Ce championnat est doté du magnifique challenge « Bernina » offert par Mce Gilletti à Aigle. Le premier du classement général portera un maillot gris à bande rouge (avec inscription A. C. P. Rh.). Nul doute que cette nouvelle formule aura du succès et que la lutte sera belle dès dimanche, chaque coureur désirant gagner des points dès le début afin de s'assurer le titre de champion de la Plaine du Rhône Vaud-Valais.

Voici l'horaire de cette première épreuve: Collombey, départ à 8 h., Monthey, 8h. 04; Massongex, 8 h. 10; Bex, 8 h. 12; Vionnaz, 8 h. 42; arrivée à Collombey vers 8 h. 55.

O.



Un nouveau meeting à Monthey

Encouragé par le succès des deux meetings précédents, M. Balet, le dynamique tenancier de l'Hôtel du Cerf à Monthey, prépare actuellement, avec la collaboration du grand manager genevois Griot, un nouveau meeting de boxe, fixé au samedi 29 mars prochain. Une conférence de presse est prévue à ce sujet, à Monthey, le samedi 15 mars à 17 heures.

Nous serons donc en mesure de donner d'autres renseignements dans le courant de la semaine prochaine.

Cantonal - Sion

L'équipe de Sion rencontrera dimanche à Neuchâtel celle de Cantonal. Blank, qui marqua à lui seul 5 buts lors du dernier match, et Sosna, joueur allemand, viennent de réapparaître dans la ligne d'attaque qui en devient redoutable. La défense est également de valeur puisque deux de ses joueurs Jacotet (keeper) et Tachella I (demi-centre policeman) ont été sélectionnés en vue de la formation de l'équipe nationale des « espoirs ».

Contre cette équipe classée deuxième à égalité de points avec Lucerne, Sion disputera un match capital et s'efforcera d'arracher les deux points. Il faut noter en effet que 4 des 5 premiers de LNB seront aux prises dimanche, Lucerne recevant Longeau.

Voici la formation probable que l'équipe de Sion affrontera dimanche à 15 heures: Jaccottet; Tachella I, Erni, Chevalley; Péguiron, Gauthey; Richard, Sosna, Blank, Michaux, Bécheraz.

Quarts de finale

Mercredi se joueront les quarts de finales de Coupe valaisanne. A Sion se disputeront deux rencontres: Sion réserves - Monthey, à 12 heures 40, et Sion-Vernayaz, à 14 h. 30. Cette équipe de troisième ligue y jouera le match de sa vie et semble bien décidée à vendre chèrement sa peau.

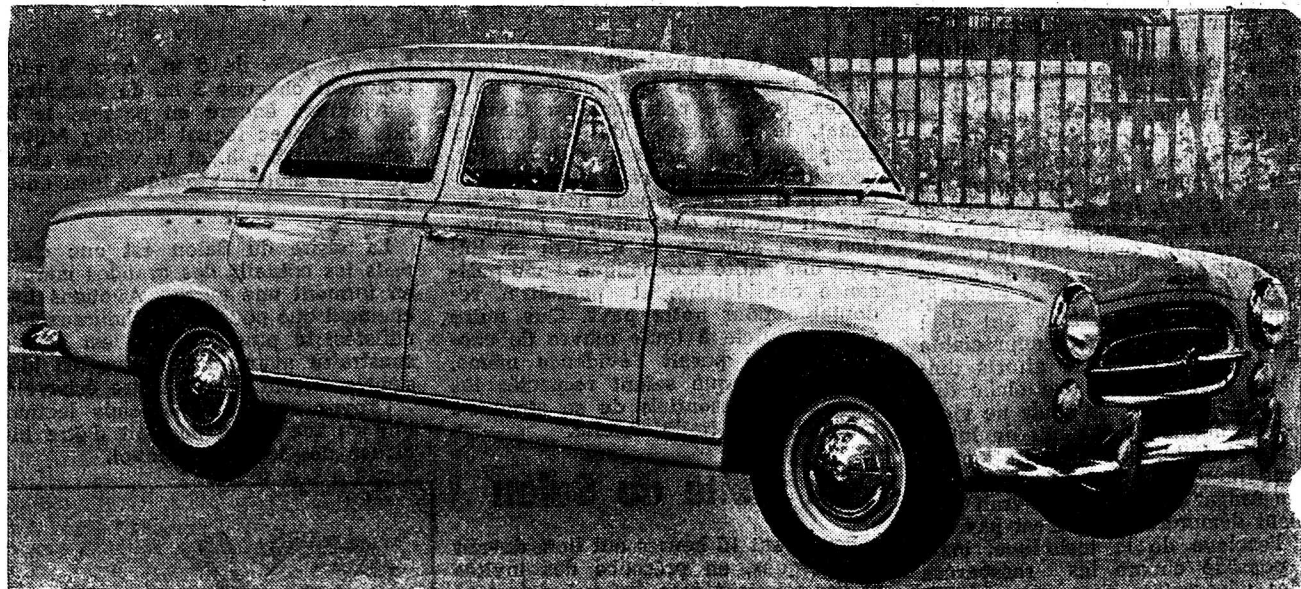
Des « pros » à Sion

Le dimanche de Pâques, Sion recevra l'équipe professionnelle de 2^e division de Grenoble. Entraînée par le Sud-Américain Bravo, cette formation pratique un jeu très spectaculaire, typiquement latin. C'est la première fois que le Valais recevra, sur l'un de ses grounds, un club professionnel français.

Le match-retour se disputera le 17 août.

Les vieilles gloires

Le lundi de Pâques, au profit de la Chaîne du Bonheur, Sion recevra l'équipe des anciens internationaux, dont Bickel, Friedländer, Walaschek et autres vieilles gloires. Il faut noter que Eugène de Kalbermatten qui fit, voici quelques années les beaux jours du F.-C. Sion, sera le gardien de cette équipe, pour une mi-temps du moins.



403 Peugeot

Cette voiture, qui représente le « juste milieu » en automobile, allie en effet une tenue de route extraordinaire, le confort, la robustesse et l'élégance à de nombreuses autres qualités, en tout premier lieu l'économie, qui ont fait la réputation de la marque PEUGEOT. Parmi ces autres qualités, il faut mentionner l'intérêt que présente pour le « parking » en ville et la circulation en montagne son rayon de braquage vraiment exceptionnel.

... Et la 403 est une voiture à 4 portes, avec 4 vitesses synchronisées.

Agent officiel: **COUTURIER S. A. - GARAGE DE TOURBILLON - SION** Téléphone (027) 2 27 08

Sous-agence de MONTHEY: Garage Galla

Sous-agence de MARTIGNY: Garage Transalpin, Martigny-Croix

Sous-agence de SIERRE: Garage International, Triverio

Sous-agence de BRIGUE: Garage Central, Othmar Heldner

Sur deux notes

On sait que nos ménagères valaisannes se débrouillent comme toutes les ménagères du monde!

Au Conseil d'Etat

STATUTS DE CONSORTAGES
Le Conseil d'Etat a approuvé les statuts adoptés par l'Assemblée générale de différents consortiums, soit ceux de l'alpage des Chéseaux avec siège à Sarreyer, ceux du consortium fondé en vue de la construction d'une route vicinale à Rouayre-Champlong-Pré-Pécelle sur Leytron, ceux du consortium pour la route vicinale d'Entre deux Torrents avec siège à Sierre, ceux du consortium de la partie supérieure d'Ayent, ceux du consortium de remaniement parcellaire d'Ovronnaz avec siège à Leytron.

REGLEMENTS ET PLANS

Le Conseil d'Etat a approuvé la modification du plan d'extension demandée par la commune de Monthey. Il a approuvé le règlement de fabrication de la Maison Textile S. A. Huttwill, succursale de Vouvré. Il a approuvé le règlement bourgeoisial de Gampel. Le Conseil d'Etat a homologué le plan d'alignement du nouveau tronçon de la route cantonale St-Gingolph-Briège présenté par l'administration de St-Léonard. Il a homologué le règlement de construction présenté par l'administration de la commune de Burchen.

SUBVENTIONS

Le Conseil d'Etat a décidé de mettre au bénéfice d'une subvention cantonale les travaux concernant l'installation d'abreuvoirs sur l'alpage de Martisberg, de même que les travaux de réfection partielle du bisse de Fang sur territoires de Vex et d'Héremence.

NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a nommé M. Paul Roux, de Marcellin, né en 1924, agent de la Caisse cantonale de compensation pour la commune de Grimisuat en remplacement de M. Pierre Vuignier, démissionnaire.

Subventions fédérales au Valais

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais des subventions pour des travaux de reboisement et de défense aux lieuxdits « Mollje », commune de Münster, « Fäfleralp », commune de Blatten (Lötschental), « Laersch-Loch-Antonwald », commune de Naters, « Ravin de Fang », commune de Chandolin, « Im Laub », commune de Ritzingen, ainsi que pour la construction des chemins forestiers aux lieuxdits « Chamaille-Mont Brun », commune de Sembrancher, et « Pojodziet », commune de Bagnes.

Diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français à l'étranger

Cette année, les examens auront lieu aux dates suivantes: les épreuves écrites: le 2 mai 1958 les épreuves orales: le 6 juin 1958 Le lieu où se tiendront les examens sera fixé après le délai d'inscription. Demander les renseignements et adresser les inscriptions avant le 31 mars 1958, au département de l'Instruction publique et des cultes du canton de Vaud, Service de l'enseignement secondaire, à Lausanne. Pour obtenir le règlement-programme, prière de joindre 30 ct. en timbres-poste.



Agé de 31, marié et père de famille, M. Heinzmann a été transporté à l'hôpital de Viège avec des blessures aux côtes et des contusions diverses.

Sion

Le conseil d'Etat a approuvé les statuts adoptés par l'Assemblée générale de différents consortiums, soit ceux de l'alpage des Chéseaux avec siège à Sarreyer...

Société suisse des employés de commerce

La Section de Sion de la S. S. E. C., profitant de la période calme du Carême qui vous laisse un peu plus de temps de libre, organise, à votre intention, une nouvelle causerie.

Elle a donc le plaisir de vous inviter à la conférence du mardi 18 mars à 20 h. 30 à l'Hôtel de la Paix à Sion, durant laquelle on aura le très grand plaisir d'entendre Monsieur le Professeur Claudius TERRIER, Doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève.

Il vous parlera de « L'HOMME ET LA MACHINE », sujet d'actualité, vaste et très complexe.

Monsieur le Doyen TERRIER est un excellent orateur que beaucoup de Sédunois doivent déjà connaître car il a été, autrefois, professeur au Lycée-College de Sion avant de partir pour Genève où il est devenu par la suite Doyen d'une des Facultés de l'Université.

Il saura par des phrases très simples à la portée de tous, faire connaître l'immense développement de la mécanisation dès la découverte de la machine à vapeur et jusqu'à nos jours où l'on parle tant de l'automatisation ou automation.

conthey

Quant au livret de fête, à la couverture moderne, d'un art graphique parfait, dont le motif est des plus suggestifs, édité avec soin, il restera pour tous un impérissable souvenir de la grande journée qui se prépare.

Nendaz

Le conservateur de Nendaz est convoqué en assemblée générale pour le dimanche 16 courant, immédiatement après les offices, à Basse-Nendaz, au local ordinaire du parti, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Nominations statutaires;
2. Conférences par MM. Lampert, conseiller d'Etat, et Vouilloz, président cantonal du parti conservateur.
3. Divers.

Vu l'importance de l'ordre du jour, le comité compte sur une nombreuse participation.

entremont

Verrier

Hanche cassée

Hier après-midi, au cours d'une sortie, Mlle Gilda Nicollier, née en 1897, s'est fracturée la hanche en tombant sur la glace. Elle a été transportée à l'hôpital de Martigny.

monthey

Troistorrents

Exposé de M. l'ingénieur Duval

Comme le « Nouvelliste » l'a annoncé, hier soir s'est tenue à Troistorrents, en la grande salle paroissiale, une assemblée d'information sur la demande de concession des eaux de la Tine de Morgins.

C'est devant une affluente extraordinaire de citoyens que M. Norbert Crépin, président de la commune, assisté de son vice-président M. Eugène Rossier a ouvert cette réunion en saluant en M. l'ingénieur Duval, l'ingénieur commis comme expert par la commune de Troistorrents.

Dire ce que fut cette réunion, en quelques lignes, est quasi impossible, tant étaient intéressants les exposés du président de la commune et de M. l'ingénieur Duval.

La discussion qui suivit fut fort animée et des remarques pertinentes furent exprimées soit par les représentants du Conseil communal soit par les citoyens que ce problème de l'utilisation des eaux par la Giba intéressa.

Pour l'heure, notons que tous les interpellateurs furent unanimes à reconnaître ce que notre district doit à la Giba mais demandèrent de surcroît à la votation communale prévue pour dimanche afin de permettre aux autres sociétés ayant demandé l'octroi de concession de présenter leurs projets.

D'aucuns ont même demandé le renvoi de la votation afin de permettre à la commune de tenir compte des suggestions faites et de revoir le problème avec la Giba afin de satisfaire certains intérêts locaux.

Le Conseil communal se réunira avec les représentants de la Société électrique de Morgins et ceux de la Giba, aujourd'hui, en fin d'après-midi afin d'examiner différentes solutions avant l'assemblée d'information prévue à Morgins, pour ce soir à 20 h.

Une bonne nouvelle

C'est avec impatience que l'on attend le mercredi 19 mars (St-Joseph): une bonne journée est en vue, journée qui va causer beaucoup de joie à tous ceux qui y participeront.

On en parle en famille avec intérêt, car chacun veut contribuer à la belle réussite du loto en faveur de la Cécilia.

Dès maintenant l'invitation la plus cordiale est adressée à tous ceux qui voudront prendre part à ce jeu très plaisant et bienfaisant. Inscrivez donc bien, mercredi 19 mars, à l'Hôtel communal, grand loto en faveur de la Société de chant.

Bouveret

Une importante assemblée

Organisé par la Société de développement, une importante assemblée s'est tenue en ce dernier vendredi à la salle communale. Elle avait pour objet la création d'une commission chargée de trouver si possible une industrie qui puisse s'installer chez nous et assurer un travail stable aux jeunes et à ceux qui n'ont pas de métier.

M. Henr Baruchet, président de la Municipalité, assistait à cette séance, ainsi que deux conseillers communaux, MM. Raymond Roch et François Anchise. C'est à M. Favre, du Bureau des douanes, que la présidence d'un comité a été confiée et qui sera aidé dans son travail par M. Chevalley, du bureau de poste.

Les autres citoyens qui s'intéressent

Sl. maurice

Fête cantonale de chant les 3 et 4 mai, à St-Maurice

Affiche et livret de fête

Une affiche représentant le château de St-Maurice et les deux ponts surmontés d'une banderolle, dont les étoiles placées sur une portée chantent les premières mesures de notre hymne cantonal, vient d'être apposée dans toutes les communes.

Cette œuvre d'un artiste de chez nous rappellera à chacun la « fête » des chanteurs qui déroulera ses fastes à Agaune les 3 et 4 mai 1958.

à cette importante question sont: MM. Pius Imhof, directeur de la plage, Maurice Grept, père d'une belle famille de quatorze enfants, puis Mmes Gino Martenet, John Ferrin et Thony Zenklusen, entrepreneur aux Evouettes. Chacun souhaite vivement que le travail de ces messieurs porte ses fruits dans un avenir assez proche.

+

Madame et Monsieur François DUGENIN, à Monthey;

Madame et Monsieur Marius BORRAGENIN, à Montreux; Madame et Monsieur René GENIN-EGEUR, à Troistorrents; Monsieur Claude GENIN, à Monthey; Monsieur Marcel GENIN, à Lausanne; Mademoiselle Huguette GENIN, à Vevey;

Monsieur et Madame Robert GENIN-BERTHOLET, à Lausanne;

Monsieur François GENIN, à Monthey; Monsieur et Madame J. ULDRY-GENIN, à Monthey; Monsieur Raymond GENIN, à Monthey; ainsi que les familles parentes et alliées GENIN, MARTENET, SCHREIB, FOGLIA, CURCHOD, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Daniel GENIN

leur cher père, beau-père, grand-père frère, oncle et cousin enlevé à leur tendre affection le 13 mars 1958 dans sa 62e année après une longue maladie courageusement supportée. L'ensevelissement aura lieu samedi 15 mars, à Monthey, à 10 heures 30. Départ avenue de la Gare.

P. P. L. Cet avis tient lieu de faire part.

+

Madame Louise DUROUX, veuve de Norbert, à St-Maurice;

Mademoiselle Hortense FARQUET, à St-Maurice; Monsieur Ernest FARQUET, à St-Maurice; Monsieur et Madame Ernest DEFERR, leurs enfants et petits-enfants, à Morges; Madame Claire DEFERR-IMHOF, veuve d'Adolphe, et ses enfants, à Briège; Monsieur André DUROUX-BARMAN et ses enfants, à St-Maurice; Monsieur Armand DUROUX, à St-Maurice; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Emma FARQUET née DUROUX

leur chère belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, décédée le 12 mars 1958 à la Clinique St-Amé, après une longue maladie chrétiennement supportée, dans sa 67e année, munie des Saints Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu le samedi 15 mars 1958, à 10 heures, à St-Maurice.

Domicile mortuaire: rue du Carro, c/ Mme veuve Louise Duroux. P. P. E. Cet avis tient lieu de faire-part.

+

Madame Joseph BELLAVIA - THIESOZ aux Valettes;

Madame et Monsieur Jean GAILLARD et leurs enfants Danielle, Pierre et Christine, à Martigny; Mademoiselle Yvette BELLAVIA et son fiancé Monsieur Angelo GALERI, aux Valettes et à Rome; Madame et Monsieur Gilbert BOURGEOIS et leur fils Patrick, aux Valettes; Les familles BELLAVIA, STRIGINI, MORASE, CAMOLLI, PELLÉY, en Italie; Les familles ROH, FRANTZE, MELLY et THIESSOZ, à Conthey et St-Léonard; Les familles DESSIMOZ, DUC, GERMANIER, à Pont-de-la-Morge et Conthey; ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph BELLAVIA

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé subitement dans sa 71ème année, le jeudi 13 mars 1958, muni des Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Boevrier, le dimanche 16 mars à 10 h. P. P. L. Cet avis tient lieu de faire-part.

Les agents ne sont plus de braves gens Sept mille policiers marchent sur le Palais-Bourbon

PARIS, le 14 mars, AFP. — Une manifestation de plusieurs milliers de membres de la police parisienne, qui s'est déroulée jeudi après-midi dans les rues de Paris et aux abords de l'Assemblée Nationale, a suscité une certaine émotion à l'intérieur du Palais-Bourbon où une suspension de séance a été décidée « jusqu'à ce que le ministre de l'Intérieur vienne fournir des explications à ce sujet ».

Cette manifestation a commencé par le rassemblement de plus de 7000 membres de la police parisienne, appartenant à tous les services, un peu avant midi à l'intérieur de la préfecture de police. Bien que les dirigeants syndicaux aient demandé aux protestataires, qui réclament notamment une « prime de risque » plus substantielle, de manifester silencieusement, le mouvement dégénéra bientôt en un tintamarre de sifflets à roulettes, de sonneries, de sirènes d'alarme, le tout ponctué par des avertisseurs des voitures de police-secours.

Le respect s'en va

Vers 15 h. 30, M. Legeay, un des sous-directeurs de la police municipale, qui était descendu dans la cour de la préfecture de police pour faire cesser le tumulte, fut reconduit sans douceur à son bureau.

Un millier d'agents de police environ, sortis de la cour de la préfecture, se déployèrent ensuite sur le boulevard du Palais, artère centrale de Paris, bloquant toute circulation.

Cependant, vers 17 heures, des cortèges de plus en plus nombreux de policiers convergeaient en un autre point: l'Assemblée Nationale. Les manifestants se rassemblèrent d'abord derrière l'édifice, place du Palais Bourbon. Une délégation demanda à être reçue mais se heurta tout à la fois à une fin de non recevoir... et à un barrage de gardes républicains. Tournant autour de l'imposante bâtisse, les protestataires se regroupèrent alors en partie sur le Pont de la Concorde et le Quai d'Orsay, interrompant aussi le trafic. La manifestation devint rapidement plus houleuse. M. Roche, directeur de la police municipale, qui avait été convoqué par le préfet de police à l'Assemblée, voulut tenter une sortie, mais

fut aussitôt conquis et même quelque peu malmené.

M. Bernard Lafay, député, qui était venu prévenir les manifestants que M. Roche avait demandé à la garde d'intervenir pour débayer la place, fut vivement interpellé et dut regagner la cour d'Honneur de l'Assemblée Nationale.

Pas commodes

Enfin une délégation des différents syndicats de la police put pénétrer à l'intérieur du Palais Bourbon et présenter ses revendications à différents groupes parlementaires. L'un des délégués, qui était revenu pour dire aux manifestants que ces revendications recevraient une réponse très prochaine, se heurta lui aussi à l'hostilité d'un millier de manifestants réclamant une réponse immédiate.

Cependant la manifestation s'apaise et se disperse peu à peu et vers 19 h. tout semble terminé.

Dans leurs petits souliers

À l'Assemblée Nationale cependant, le mouvement de protestation jusqu'aux abords du Palais Bourbon avait suscité de très vifs incidents. Après une première suspension de séance, décidée dans le but de demander au ministre de l'Intérieur, M. Bourges Maunoury, de venir fournir des explications, la séance avait été reprise. M. Bourges Maunoury, dans une courte déclaration, avait qualifié la manifestation « d'inadmissible », d'autant plus que le gouvernement venait d'accorder pour les personnels de police un crédit de 1,2 milliard de francs. « Le gouvernement se tient à la disposition de l'Assemblée pour discuter de cet événement, ajoutait-il ».

« Tout de suite », crièrent des voix à l'extrême-gauche.

« Quand nous disposerons d'éléments suffisants », répliqua le ministre. C'est alors que l'intervention de M. Dides (indépendant de droite) ancien commissaire de police, provoqua un violent tumulte à la gauche et à l'extrême-gauche de l'Assemblée. Suspension de séance. Puis M. Dides reprend la parole: le tumulte reprend. Le Président de l'Assemblée, lève alors la séance et annonce que la prochaine se dérou-

lera mardi à 9 h. 30. Les membres de l'Assemblée demeurent à leurs bancs.

« Le Conseil prendra toutes les mesures qu'impose l'événement », ont déclaré M. Félix Gaillard et le ministre de l'Intérieur aux présidents des groupes parlementaires qui s'étaient réunis en fin de soirée au Palais Bourbon pour s'entretenir de la manifestation et de ses éventuelles répercussions.

Une déclaration à ce sujet serait faite par le gouvernement à l'Assemblée mardi matin, à propos du projet de réforme constitutionnelle.

M. Maurice Bourges-Maunoury, ministre de l'Intérieur, a assuré aux présidents des groupes que la manifestation avait été conduite par les inspecteurs et les cadres de la police, et non par le « petit personnel ». Il a ajouté que leurs revendications portaient non pas sur la « prime de risque », mais sur les retards apportés à l'amélioration de traitements réclamée depuis cinq ans.

Si les gardiens de l'ordre...

Longtemps après le départ du président, les membres de l'Assemblée continuent de s'entretenir par groupes dans la salle de séances sur la manifestation qui vient de se dérouler et ses répercussions politiques.

Quant au malaise qui est à l'origine de ce mouvement de protestation spectaculaire il a pour cause les revendications de revalorisation des traitements de la police. Les gardiens de la paix font ressortir qu'ils débutent à 38 000 francs par mois et qu'ils n'ont bénéficié ni en 1953 ni en 1957 des augmentations concédées aux fonctionnaires. Par comparaison, ils soulignent qu'un sergent-chef de l'armée gagne 43 000 francs par mois.

La situation a été aggravée par les attentats dont les policiers ont été victimes de la part de Nord-Africains, attentats qui ont fait parmi eux, dans les récentes semaines, deux morts et plus de 10 blessés.

Le syndicat de la police avait demandé l'octroi d'une « prime de risque » de 260 francs par jour versée à tous les gardiens. La direction avait indiqué qu'elle ne pouvait accorder que 50 francs de prime par heure pour les services nocturnes. Les syndicats refusèrent et décidèrent une manifestation publique pour jeudi.

25 satellites américains

SAN DIEGO, 14 mars. — (Ag AFP) — Vingt-cinq satellites américains tourneront bientôt autour de la terre a déclaré mercredi le Dr T. J. Killian, assistant-directeur du Département de la recherche navale.

Les satellites ont, a ajouté le savant, une valeur militaire pour la surveillance et les communications qu'ils permettent d'assurer.

Le Dr Killian a d'autre part souligné que l'Océan arctique ne pouvait plus être considéré comme une barrière solide, depuis que le sous-marin atomique Nautilus avait réussi à croiser sous ses glaces, mais était pour les Etats-Unis une nouvelle mer à défendre au même titre que le Pacifique et l'Atlantique.

● COURT. — M. Alexandre Burri, âgé de 58 ans, agriculteur, a fait une chute malencontreuse, qu'il s'est fracturée le crâne. La mort a été instantanée.

Pergoud s'est rendu... à Annecy

Ayant appris, par Genève, que l'ordre de recherches de Marius-Elie Pergoud, complice de Vincent, avait été retiré, nous avons évidemment cherché à savoir pourquoi. Or, on nous annonce, en dernière minute, que Pergoud s'est rendu aux autorités policières d'Annecy où il doit d'ailleurs purger une peine de trois mois d'emprisonnement.

Il a donc réussi à passer la frontière mais on ne sait pas encore ni où, ni comment.

Le voleur de la voiture disparue à Sion et retrouvée près d'Yverdon (voir en page 9) reste à identifier.

Projet français d'accord économique

PARIS, 14 mars. (FP). — Le gouvernement français a élaboré un nouveau projet d'accord entre la Communauté économique européenne (Marché commun) et les autres pays de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), à la suite de suggestions faites notamment par les Britanniques de création d'une zone de libre échange.

Retour à Londres de la reine Elisabeth

LONDRES, 14 mars. (Reuter). — La reine-mère Elisabeth d'Angleterre est rentrée à Londres jeudi après avoir effectué un voyage de 41 000 kilomètres en Australie et en Nouvelle-Zélande. Elle a été accueillie à l'aéroport par la reine, accompagnée de la princesse Margaret et des membres du gouvernement.

K. à Dulles par Russel Surveillons les étoiles

LONDRES, 14 mars. (AFP). — La question du contrôle de l'espace inter-planétaire « c'est-à-dire celle des engins balistiques intercontinentaux » doit être discutée dans le cadre du problème général du désarmement, en même temps que celle de l'interdiction des armes nucléaires et de la « liquidation des bases militaires américaines qui encerclent l'Union soviétique », déclare M. Nikita Khrouchtchev, premier secrétaire du parti communiste soviétique, dans une seconde lettre ouverte à lord Russel (le philosophe Bertrand Russel), publiée par l'hebdomadaire « New Statesman ». La lettre, qui comporte environ 9 000 mots, est en réalité une réponse à M. Dulles, à la suite de la lettre de ce dernier publiée le 8 février par le « New Statesman ». Le secrétaire d'Etat américain — comme lui M. Khrouchtchev — répondait à une lettre ouverte du philosophe anglais adressée au président Eisenhower et au leader soviétique.

Une mort horrible tourne sur vos têtes

« Tant de matériel combustible s'est accumulé maintenant dans le monde qu'il suffit d'une seule étincelle pour provoquer un désastre. Le monde se trouve dans une situation où, par un seul incident absurde ou par le dérèglement du mécanisme de fonctionnement d'un seul avion transportant la bombe « H » — ou à la suite du moindre dérangement mental du pilote qui se trouve aux commandes — la guerre peut devenir une réalité ce jour même... Aujourd'hui, au moment où les Britanniques dorment paisiblement dans leurs lits, une mort horrible tourne constamment au-dessus de leurs têtes — portée non par des avions ennemis mais par les bombardiers transportant des bombes atomiques et nucléaires américaines »...

« L'Union soviétique est prête à régler le problème du désarmement aussi rapidement que cela est pratiquement possible dans l'intérêt de la paix

et de la sécurité des peuples. Nous avons appuyé et appuyons toujours une solution radicale des problèmes du désarmement: nous avons été et sommes toujours en faveur de l'interdiction complète et inconditionnelle des armes atomiques et nucléaires, de la cessation de leur production et des essais, de la destruction des stocks existants et d'une réduction substantielle des forces armées, des armements et des dépenses militaires — tout cela avec la création d'un contrôle international raisonnable ».

Nous n'avons pas confiance

Après avoir affirmé que toutes les propositions soviétiques, y compris celles sur le désarmement, sont accueillies « par certaines personnes en Occident » avec crainte et suspicion « comme si elles se trouvaient devant une bombe à retardement sur le point d'éclater », M. Khrouchtchev ajoute: « Il est naturellement impossible de nier que la méfiance mutuelle existe toujours: nous ne faisons pas confian-

Jura ! Séparatisme !

Le 16 mars marquera pour le Jura dit bernois un événement aussi grave que réjouissant.

Personne n'ignore qu'une initiative fut lancée, il y a quelques mois, demandant aux citoyens jurassiens de déclarer par leur signature s'ils désiraient être séparés de Berne pour constituer ensuite avec l'assentiment des Chambres fédérales et du peuple suisse un canton.

Les signatures ont été recueillies, contrôlées et c'est le 16 mars qu'à St-Imier, en la belle cité horlogère, se réuniront les délégués du Rassemblement Jurassien pour proclamer les résultats de la campagne menée avec beaucoup de dévouement et d'enthousiasme par tous ceux qui en furent chargés. Il y aura foule à St-Imier pour acclamer les résultats.

Ils sont attendus avec impatience par tous les séparatistes; mais les upéjistes pro-bernois, mais le gouvernement sans oublier les conseillers d'Etat Moine et Huber qui n'ont pas su se récuser durant cette campagne pour sauvegarder leur dignité jurassienne, mais tous les anti-séparatistes redoutent cette proclamation de dimanche prochain. Ils ont tout fait les « pro Bernois » pour empêcher, pour minimiser, pour dénigrer l'initiative. Elle a abouti pour la plus grande joie des vrais Jurassiens qui, depuis 1815,

désirent pouvoir disposer de leur avenir et empêcher la destruction de leur entité raciale.

Et il est à Berne, et ailleurs aussi, des gens pour traiter de fanatisme un désir si profond, si légitime. Pauvres gens! qui n'ont jamais senti s'abattre sur eux la patte de l'ours! Il a fallu, pendant la guerre de 1914-18 les soldats des cantons primitifs, mobilisés dans le Jura, pour s'élever contre la défense de Berne de faire la procession de la Fête-Dieu.

Pour cette défense, maintenant rapportées comme pour une foule d'autres mesures tracassières, on dira: « Tout cela, c'est du passé! ». Sans doute, l'ours peut s'approprier un peu, mais il reste ours quand même! Et quelles précautions ne prend-on pas pour l'empêcher de nuire quand, dans certaines circonstances, on en promène un dans les rues. Tous les jurassiens souhaitent aux Bernois tous les biens; l'initiative d'ailleurs n'était pas contre eux mais pour le Jura qui ne veut plus être, comme dans le passé, une colonie bernoise.

On comprend dès lors que le 16 mars 1958 soit pour les Jurassiens séparatistes un jour de grand joie en constatant que le premier combat pour la libération est couronné par la victoire.

F. A. P.

Intransigeance accrue de M. Bourguiba

TUNIS, 14 mars. (AFP). — Sans révéler le contenu des conversations, M. Bourguiba a consacré son discours hebdomadaire aux bons offices.

Il a demandé à l'Amérique et à la Grande-Bretagne de définir clairement leur position dans la question des bons offices.

Il a demandé au peuple tunisien de ne pas se laisser gagner par un optimisme exagéré. La situation demeure grave.

M. Bourguiba a également annoncé qu'il n'y aurait pas de réjouissances pour l'anniversaire de l'indépendance du 20 mars.

Demande de condamnation

TUNIS, 14 mars. (AFP). — « Il n'est plus possible pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de ne pas prendre position en faveur du pays qui a été agressé et de ne pas condamner le pays qui a été agresseur », a déclaré M. Bourguiba qui faisait allusion au bombardement de Sakiet. « S'ils ne prennent pas position, a-t-il ajouté, ils se rendront complices de la France ».

M. Bourguiba estime que, contrairement à ce que pense M. Dulles, pour qui le choix entre la France et l'Afrique du Nord semble difficile, une prise de position nette ne porterait pas préjudice à la France.

Pour celui qui voit loin, les intérêts de la France, du monde libre et de l'Afrique du Nord se rejoignent, a dit en substance le président Bourguiba.

Compromis ?

Evoquant la question de Bizerte, il a déclaré que ce port ne pouvait échapper à la souveraineté tunisienne. Reconnaissant que la Tunisie n'est pas en mesure d'en assurer le fonctionne-

ment, le chef de l'Etat a émis l'avis qu'il pouvait être fait appel, dans le cadre d'une coopération technique, à des techniciens français ou étrangers pour que ce port serve à la défense du monde libre.

Au sujet des aérodromes, M. Bourguiba a affirmé qu'il n'était pas question d'un contrôle international. Il se serait seulement permis à des observateurs de pays amis de constater que ces aérodromes ne servent pas de bases d'opération.

L'affaire des bijoux

TUNIS, 14 mars. (AFP). — Les onze personnes interrogées par la police dans l'affaire des bijoux de la famille beylicale ont été déferées en justice et incarcérées mercredi à la prison civile.

Parmi ces inculpés, figurent notamment M. Tahar Ben Ammar, ancien président du Conseil, et sa femme, ainsi que le prince Mohamed et son fils, le prince Rafet, respectivement fils et petit-fils de l'ancien souverain.

Conférence au sommet des pays anglo-saxons

WASHINGTON, le 14 mars — AG — Le Premier ministre Mac Millan et le Président Eisenhower se rencontreront les 9 et 10 juin à Washington. Le Premier Ministre britannique a informé le Président Eisenhower qu'il prononcera un discours le 8 juin à l'Université de Pauw, à Greencastle, dans l'Etat d'Indiana. Le Président a saisi l'occasion pour inviter M. Mac Millan à un bref séjour à Washington, afin de s'entretenir avec lui et le secrétaire d'Etat Dulles.

La dernière fois, M. Mac Millan avait rencontré le Président Eisenhower à Washington en octobre passé. Ils avaient publié la « déclaration conjointe sur les buts communs » concernant les relations anglo-américaines et la paix mondiale. En mars 1957, les deux chefs de gouvernement s'étaient rencontrés aux Bermudes et avaient réalisé un accord sur l'installation de bases de lancement pour fusées américaines sur sol britannique.

● ATHENES. — Par 225 voix contre 60, la Chambre grecque a accordé la confiance au gouvernement que vient de constituer M. Constantin Georgacopoulos.